

Centre d'histoire et d'archives du travail

***RAPPORT DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE DU
POTENTIEL ARCHIVISTIQUE DES ORGANISATIONS
SYNDICALES AU QUÉBEC***

**Rachel Couture
Ph.D. Histoire**

25 juillet 2013

Table des matières

1. Méthodologie	4
1.1 Mandat	4
1.2 Méthodologie	4
1.3 Compilation et analyse des données	6
2. Résultats de l'évaluation	6
2.1 Réponses au questionnaire	6
2.1.1 Identification de l'organisme syndical ou du détenteur d'archives syndicales	7
2.1.2 Cadre organisationnel de la gestion des documents	8
2.1.3 Intérêt pour un centre d'archives agréé et pour une offre de service	23
2.2 Constats et recommandations	27
3. Inventaire des fonds d'archives syndicales	29
3.1 Méthodologie	29
3.2 Analyse et description	30
4. Expérience européenne et américaine	32
4.1 Description des centres ciblés	32
4.1.1 Europe de l'Ouest	33
4.1.2 Amérique du Nord	41
4.2 Constats	44
Conclusion	45
Annexe 1 Liste des répondants	46
Annexe 2 Lettre de présentation envoyée aux syndicats affiliés à la FTQ	55
Annexe 3 Questionnaire	57
Annexe 4 Inventaire des fonds d'archives syndicales	61

Remerciements

Mes profonds remerciements s'adressent d'abord à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et au Fonds de solidarité FTQ, dont le soutien matériel a permis la réalisation du présent rapport de recherche. L'aide précieuse d'Atim Leòn, conseiller (Service de la recherche), d'Isabelle Gareau, conseillère (Service des communications), et d'Isabelle Reny, documentaliste à la FTQ, mérite d'être soulignée. Je tiens aussi à remercier l'Union des employés et employées de service (UES-800) qui fournit locaux et services téléphoniques pour leur généreuse contribution.

Ce rapport de recherche est issu d'un travail collectif. L'ensemble des membres du Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) a mis l'épaule à la roue. Sont ainsi remerciés Christine Carrière, France Desbiens, Pierre Lacombe et Jean-Pierre Lacoste. Pour leur indispensable apport, toute ma gratitude va spécialement à Marc Comby, Mona-Josée Gagnon et André Leclerc, membres du sous-comité œuvrant à l'étude du potentiel archivistique des organisations syndicales.

La présente étude n'aurait jamais vu le jour sans l'incalculable collaboration des syndicats et sections locales affiliés à la FTQ ayant répondu au questionnaire. Leurs témoignages constituent la pièce maîtresse de l'enquête. La liste de ces généreux répondants se trouve en annexe¹. L'accueil du Conseil général de la FTQ (29 mai 2013), du Conseil régional FTQ Montréal Métropolitain (CRFTQMM) (11 juin 2013) et du Congrès du Syndicat de la fonction publique (SCFP) (20 juin 2013) s'est aussi avéré crucial à la publicité du projet et à la réalisation de l'enquête. Que les hôtes et les membres organisateurs en soient ici remerciés.

¹ Voir ann. 1.

1. Méthodologie

1.1 Mandat

L'objectif de l'enquête est d'explorer le potentiel archivistique des organisations syndicales sur le territoire du Québec, d'où résulte le présent rapport. Ce rapport remplit la fonction de rassembler les données et le matériel nécessaire à l'étude de la situation des archives syndicales québécoises menée par le CHAT en vue de son obtention de l'agrément de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Pour ce faire, le mandat se décline en trois volets principaux. *Primo*, il s'agit de recueillir, à l'aide d'un questionnaire, les données quantitatives et qualitatives sur l'état des archives d'un échantillon de syndicats du Québec (quantité, dates extrêmes, genre d'archives, pratiques de gestion et de conservation, etc.). *Secundo* est produit un inventaire des fonds d'archives syndicales conservés dans les institutions du Québec et du reste du Canada (bibliothèques, services d'archives universitaires, sociétés historiques et musées). *Tertio*, le mandat consiste à sonder et à décrire le fonctionnement de certains centres d'archives du travail ciblés tant à l'échelle nationale qu'internationale. Enfin, ces investigations aboutissent à la production d'un rapport de recherche et de recommandations portant sur l'intérêt d'établir un centre d'archives du travail et du syndicalisme agréé au Québec.

1.2 Méthodologie

Au côté de la recherche documentaire effectuée sur différents sites internet pour répertorier les fonds et les centres d'archives relatifs au monde du travail, une enquête est menée auprès des syndicats. Cette dernière investigation appelle une autre démarche, dont la précision du groupe cible et des méthodes de collecte de données s'impose d'emblée.

En vue d'obtenir un échantillon représentatif, l'enquête se concentre sur les syndicats et les sections locales affiliés à la FTQ. Non seulement la FTQ est la plus grande centrale syndicale au Québec – elle regroupe plus d'un demi-million de membres –, elle représente aussi différents types de syndicats d'origine provinciale, nationale et internationale, en plus d'œuvrer dans de nombreux secteurs d'activité². Sonder la situation archivistique des syndicats et des sections

² FTQ, « Plus de un demi-million de membres de la FTQ à l'œuvre! » <http://ftq.qc.ca/pages/48/PLUS+DE+UN+DEMI-MILLION+DE+MEMBRES+DE+LA+FTQ+%C3%80+L%E2%80%99OEUVRE> (3 juillet 2013).

locales affiliés à la FTQ permet donc d’apprécier la pluralité des expériences syndicales québécoises, tout en témoignant de sa singularité en Amérique du Nord³.

L’établissement d’un questionnaire constitue la première étape de l’enquête⁴. Trois sources servent d’appui à l’élaboration de son contenu : le questionnaire du CHAT adressé aux conseils régionaux de la FTQ en 2012 ainsi que deux études de potentiel archivistique régional⁵. Ce faisant, les critères d’agrément exigés par la BANQ sont inclus dans le sondage adressé aux organisations syndicales.

Une fois le questionnaire établi et validé, plusieurs méthodes de distribution sont privilégiées afin d’en permettre la plus large diffusion possible dans les délais impartis. D’abord, plusieurs membres du CHAT ont assuré une représentation directe lors de conseils et de congrès syndicaux pour publiciser le projet et susciter un plus grand taux de participation au sondage. Ainsi, le réseautage opéré au cours du Conseil général de la FTQ du 29 mai 2013, du CRFTQMM du 11 juin 2013 et du Congrès du SCFP du 20 juin a permis d’amasser plusieurs réponses au questionnaire, d’établir des contacts et de recueillir des témoignages immédiats sur l’intérêt de la mise sur pied du CHAT. Cette approche directe des syndicats s’est conjuguée à un envoi postal massif à l’ensemble des syndicats et des sections locales affiliés à la FTQ, par l’entremise de la direction de la FTQ. Fait à la mi-juin, cet envoi comprenait une lettre de présentation, un questionnaire et un dépliant publicitaire explicatif⁶.

Parallèlement à cette entreprise, sont contactées par courriel ou par téléphone certaines organisations syndicales ciblées par le sous-comité responsable de l’évaluation du potentiel archivistique⁷. Par la suite, en guise de rappel, un suivi téléphonique est également réalisé afin de les inviter personnellement à répondre au questionnaire. Si cette multiplication des moyens de diffusion du sondage n’autorise pas à mesurer le nombre total d’organisations syndicales rejointes, cette approche a pour avantage d’assurer son rayonnement auprès du plus grand nombre possible. C’est aussi dans l’objectif de stimuler un grand taux de participation que la

³ Comité d’histoire et d’archives du travail, « Centre agréé sur les archives du travail (Projet) », 14 février 2013.

⁴ Pour consulter le questionnaire, voir ann. 3.

⁵ Cédric Champagne, *Étude du potentiel archivistique de la région de Lanaudière*, 15 novembre 2012; Danielle Aubin, *Étude de potentiel archivistique de la MRC de La Rivière-du-Nord. Rapport final*, Solutions.doc, octobre 2010. Le questionnaire de cette dernière étude a grandement influencé le nôtre; certaines questions ont même été reprises intégralement.

⁶ Pour consulter la lettre de présentation, voir ann. 2, et pour le questionnaire, voir ann. 3.

⁷ Ces organisations ont été déterminées à partir du document suivant : FTQ, *Liste des syndicats et des conseils régionaux affiliés à la FTQ*, 24 janvier 2013.

méthode de réponse au questionnaire est laissée à la discrétion des répondants. Selon leur préférence, ils peuvent procéder par envoi postal, par courriel, par télécopieur, par téléphone et en ligne.

1.3 Compilation et analyse des données

La multiple provenance des réponses au questionnaire nécessite toutefois la compilation des informations récoltées dans une même base de données. Comme une grande part des répondants ont privilégié le questionnaire en ligne, conçu dans un formulaire Google⁸, l'entrée des autres réponses a été menée à même cette application. Cette dernière a l'avantage de produire automatiquement des graphiques et des tableaux compilant les diverses réponses, qu'il faut néanmoins adapter par la suite à l'aide du logiciel EXCEL pour plus de clarté. L'analyse quantitative et qualitative des résultats se trouve ainsi facilitée grâce aux graphiques et aux tableaux.

À terme, la conjonction de ces diverses approches autorise à évaluer la situation des archives syndicales à travers l'expérience d'un échantillon de syndicats et de sections locales affiliés à la FTQ. Autant la gestion des archives que l'intérêt de l'établissement d'un centre de recherche et d'archives du travail agréé peuvent alors être appréhendés.

2. Résultats de l'évaluation

2.1 Réponses au questionnaire

Au total, 52 organisations syndicales – syndicats et sections locales confondus – ont répondu au questionnaire en date du 15 juillet 2013, date butoir de l'enquête⁹. Ce nombre est satisfaisant considérant le court délai imparti pour réaliser le sondage, soit 10 semaines, qui plus est durant la saison des vacances. Par ailleurs, la grève de la construction au mois de juin explique la faible participation des syndicats de ce secteur d'activité, de même que les nombreux déménagements et les vacances de la construction. Or, plusieurs syndicats de la construction ont manifesté leur intérêt pour le projet du CHAT et promis une réponse au questionnaire dès le retour des vacances à la mi-août. C'est notamment le cas de l'Association des manœuvres interprovinciaux (AMI) et de la Fraternité inter-provinciale des ouvriers en électricité (FIPOE).

⁸ En date du 19 juillet 2013, 14 questionnaires ont été remplis en ligne, 8 remis en main propre, 2 réalisés par entrevue téléphonique, 6 reçus par la poste, 5 par télécopieur et 17 par courriel.

⁹ La collecte des réponses au questionnaire s'est, de fait, poursuivie jusqu'au 19 juillet. La liste détaillée des répondants se trouve à l'ann. 1. Le CHAT continue d'amasser les questionnaires remplis après cette date.

Cette dernière a même cessé la destruction de ses archives occasionnée par son récent déménagement, suite à l'intervention de Pierre Lecompte, retraité de ce syndicat et membre du CHAT.

2.1.1 Identification de l'organisme syndical ou du détenteur d'archives syndicales

Malgré certaines limites, l'échantillon est jugé représentatif et suffisamment ventilé pour mener l'étude, dans la mesure où plusieurs types de syndicats et secteurs d'activités sont représentés, comme le montre l'identification des organismes syndicaux. Faisant fi des 17 syndicats de la FTQ-Construction pour les raisons expliquées plus haut, l'assortiment des réponses est en effet bien réparti entre les grands syndicats affiliés à la FTQ¹⁰, et ce, sans compter la participation de la fédération elle-même et d'un des ses conseils régionaux. De ces vingt-six grands syndicats, plus de la moitié, en l'occurrence 15, sont représentés par au moins un répondant. L'acabit de ces grands syndicats ayant répondu au questionnaire témoigne en outre de l'éventail de leur provenance nationale, particularité du syndicalisme québécois. De fait, l'ascendance syndicale est d'origine nord-américaine pour trois d'entre eux, canadienne pour sept et québécoise pour cinq.

De plus, le groupe de 52 répondants fait foi d'une grande variété d'envergure des organisations syndicales, qui compte autant de petites que de grandes structures. Dans cet assortiment se trouvent de modestes sections locales comptant 12 ou 14 membres jusqu'à celles représentant 18 931 membres¹¹. Non seulement la gamme des grandeurs des organisations syndicales atteste la diversité de l'échantillon, mais aussi les nombreux secteurs d'activité représentés : alimentation et commerce; bureau; automobile; communication, énergie et papier; fonction publique; machinistes; métallos; musiciens; scène, cinéma, théâtre; service; routiers. À cause de la palette des filiations, des dimensions et des domaines d'activité des organisations syndicales qui ont répondu au questionnaire, l'échantillon est par conséquent jugé représentatif de l'expérience archivistique des syndicats au Québec.

¹⁰ Pour plus de détails, se reporter à l'ann. 1.

¹¹ Respectivement le SEPB 225, le SCFP 4546 et le SQEES 298. Voir ann. 1.

2.1.2 Cadre organisationnel de la gestion des documents

1- Dans le cadre de vos activités, avez-vous accumulé des documents pouvant être considérés comme des documents d'archives?

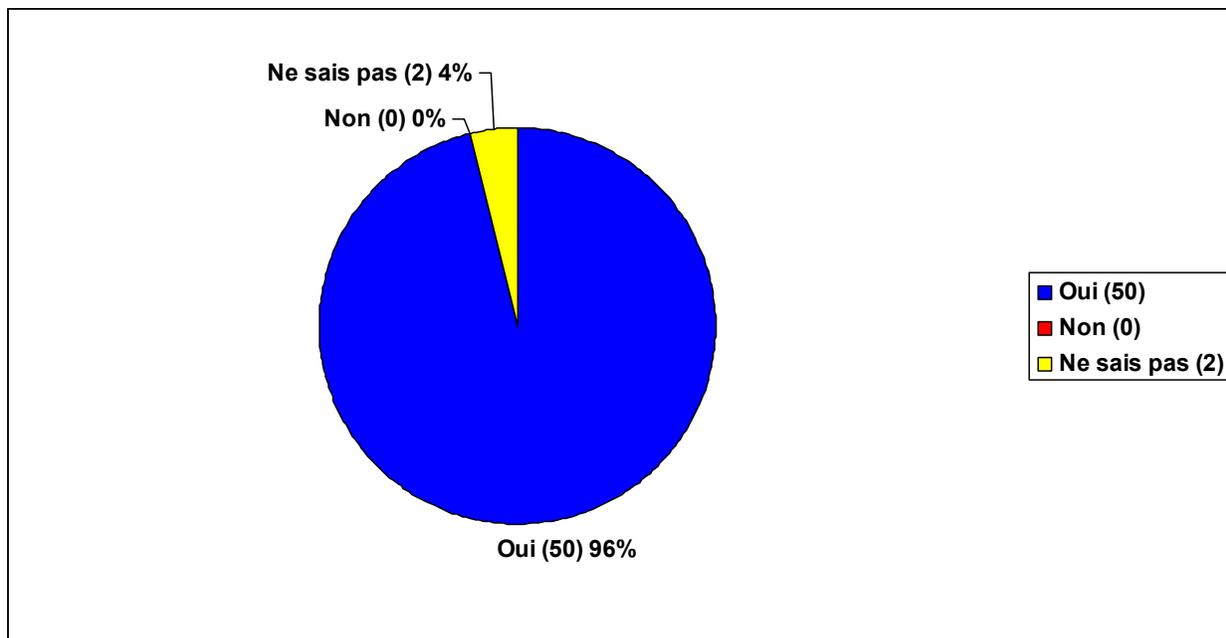


Figure 1

Suit la définition des archives employée dans le questionnaire : « Sont considérés comme archives les documents produits dans le cadre des fonctions de l'organisme syndical, dont la valeur administrative, financière ou juridique est à présent éteinte, mais qui revêtent un intérêt historique ou patrimonial. À titre indicatif, les procès-verbaux, les statuts, les tracts, les photographies constituent quelques exemples de documents d'archives¹² ». La quasi-totalité des organisations syndicales, malgré deux réponses incertaines (Fig. 1), possède des archives puisque chacune d'elle en détient au moins une catégorie (Fig. 2). Une exception sans doute occasionnée par la méconnaissance des archives se remarque toutefois.

2- À votre connaissance, de quelle nature sont les archives actuellement en possession de votre organisme syndical?

Pour une meilleure lisibilité, le présent graphique recourt à une désignation plus générale des catégories détaillées dans le questionnaire (Fig. 2)¹³. Ainsi, l'étiquette « documents textuels » comprend les textes mentionnés dans le questionnaire : statuts, règlements, procès-verbaux, résolutions, ordres du jour, tracts, dossiers d'anciens membres du personnel, actes, mémoires.

¹² Voir le questionnaire ann. 3.

¹³ Ibid.

Sont aussi privilégiées les rubriques suivantes : les documents iconographiques (photographies, affiches), les documents sonores (cassettes audio ou autres documents sonores), les documents audiovisuels (films, VHS/DVD). Les répondants emploient souvent la catégorie « Autre » pour indiquer un type d’archives textuelles spécifique en leur possession qui n’est pas stipulé dans la liste des documents textuels donnés en exemple. Ils mentionnent ainsi les journaux, les conventions collectives, les projets de négociation, les sondages et les dossiers de recrutements. À une reprise cependant, une organisation syndicale y signale des objets détenus, soient des bannières¹⁴.

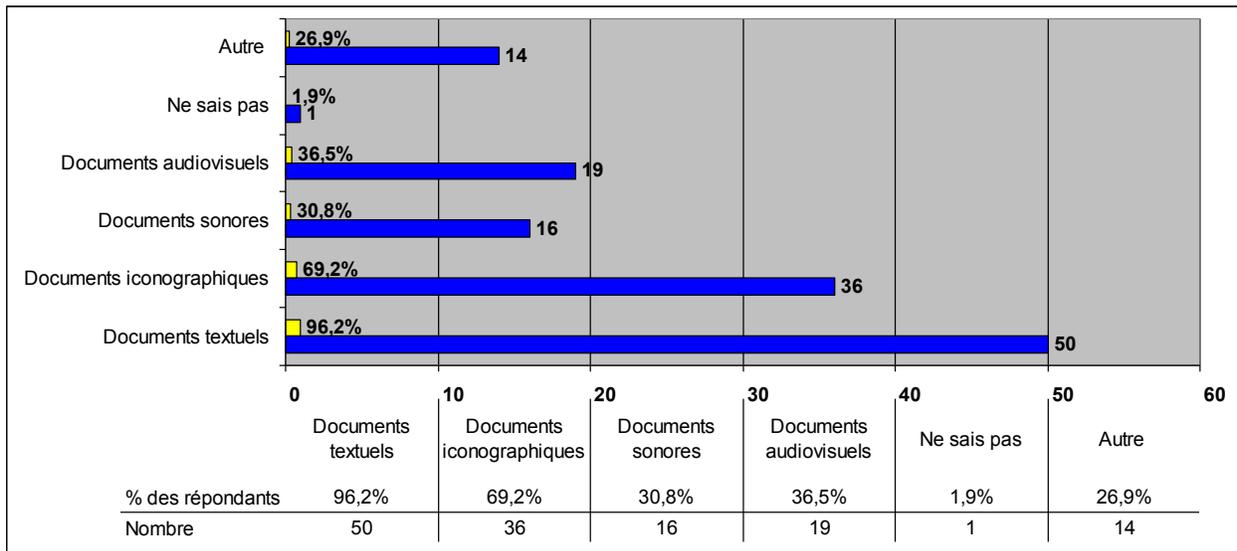


Figure 2

À deux exceptions près, l’ensemble des organisations syndicales déclare posséder des archives textuelles. Sur la base du nombre de répondants (52) pour chacun des types de documents, 69,2 % détiennent aussi des documents iconographiques (photographies comprises), 30,8 % des documents sonores et 36,5 % des documents audiovisuels, attestant la richesse des archives de ces syndicats.

¹⁴ Syndicat des Métallos.

3- À quelle époque remontent approximativement les archives se trouvant actuellement dans vos bureaux?

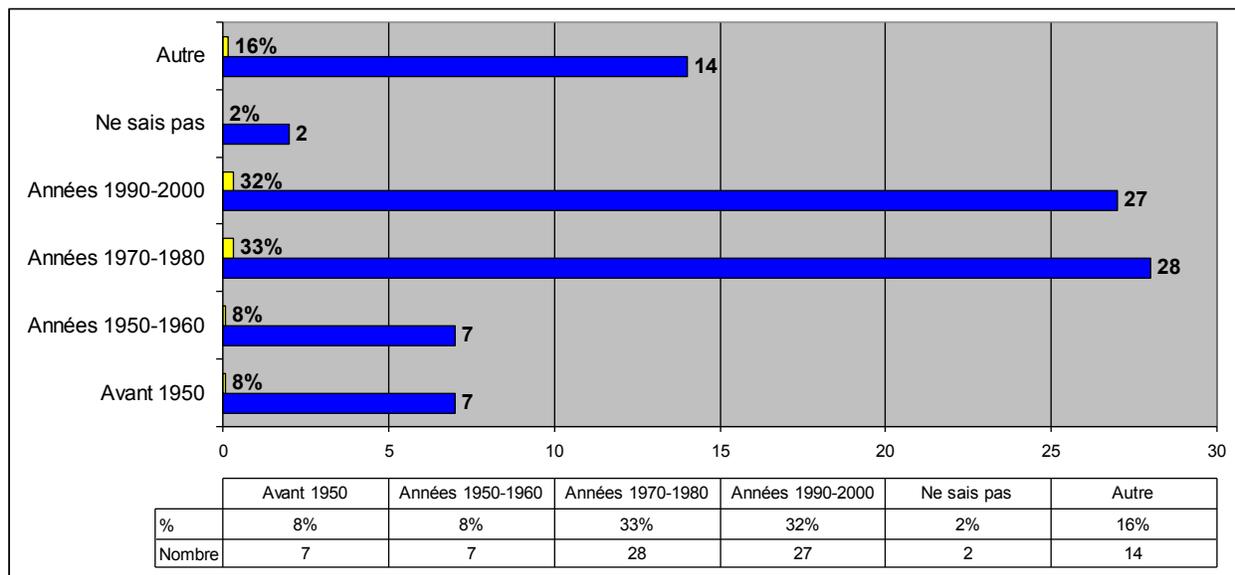


Figure 3

Pour cette question, la catégorie « Autre » a été essentiellement utilisée de deux manières : d'une part, pour souligner la détention d'archives couvrant la période de 2000 à aujourd'hui, exclue du choix de réponses (7 fois) et, d'autre part, pour préciser l'année de création ou les années exactes des archives gardées (7 fois). Le pourcentage spécifié dans le tableau fait référence au nombre total de réponses obtenues (85) puisque les répondants peuvent cocher plus d'une catégorie à la fois. Ainsi, la grande part des archives détenues par ces organisations syndicales datent des années 1970-1980 et des années 1990-2000, pour un total de 65 %. Bien que moins nombreux, d'autres syndicats gardent des archives plus anciennes, dont les racines plongent dans les années 1950 et 1960, voire auparavant. Un total de 16 % des réponses témoignent de ce cas de figure. À titre d'exemple, une des plus anciennes organisations syndicales au Québec, l'Union typographique Jacques-Cartier (SCEP local 145), qui a répondu au présent questionnaire, est créée en 1870¹⁵. Elle fêtera d'ailleurs son 145^e anniversaire en 2015.

¹⁵ Je remercie Jean-Pierre Lacoste d'avoir contacté ce syndicat et de m'avoir mise en relation avec lui.

4- Votre syndicat actuel a-t-il fait l'objet de fusions depuis 1950?

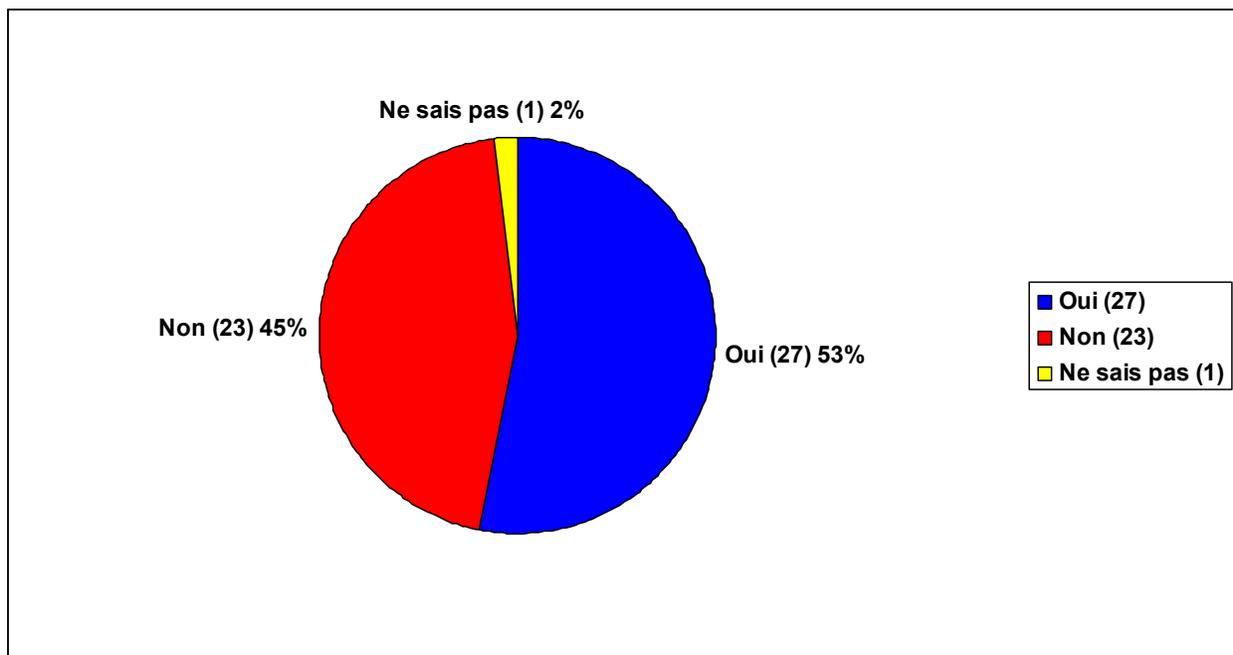


Figure 4

On comptabilise 51 réponses à cette question sur 52 questionnaires. L'abstention du CRFTQMM s'explique par son statut de conseil régional, situation qui ne s'applique pas à ce type de structure. La fusion avec d'autres organisations syndicales depuis les années 1950 se remarque pour 53 % de notre échantillon, sans compter l'union prochaine d'autres syndicats. Le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA) et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) s'allient en effet pour devenir Unifor à compter de septembre 2013. Neuf syndicats et sections locales affiliés à ces deux dernières organisations ont répondu à notre questionnaire, signifiant que 35 organisations ont vécu ou vivront ce genre de restructuration. Ce constat montre la fréquence de ces transformations structurelles dans le milieu syndical, ce qui est d'autant plus préoccupant étant donné leurs impacts sur la conservation des archives. De fait, la situation des archives des organisations syndicales amalgamées s'avère habituellement précaire lors de telles transitions. Ces dernières sont susceptibles de mener à la perte ou à la destruction des archives, comme le montre l'ignorance de ce qu'elles sont devenues et, au pire, la connaissance de leurs disparitions, ce qui est évalué à la question suivante.

4.1- Si oui, qu'est-il advenu des archives des organisations syndicales antérieures? Où sont-elles conservées?

La plupart du temps (19 cas), les archives des syndicats intégrés sont conservées en partie ou en totalité dans les nouvelles structures syndicales, notamment au siège social. Trois organisations syndicales confient, quant à elles, la conservation de leurs documents à un centre d'archives. Néanmoins, pour l'une de ces dernières, les archives n'y sont que partiellement déposées, et le répondant ignore où se trouve la partie restante des documents de son syndicat¹⁶. Or, le constat est parfois plus alarmant. Cinq répondants ne savent pas ce qui est advenu des archives des organisations fusionnées lors de leur restructuration et, encore plus malheureux, un autre répondant révèle qu'elles ont été tout simplement jetées¹⁷. Cette pratique se remarque aussi lors de déménagements des organisations ou de départs à la retraite, d'où l'importance de les sensibiliser les représentants syndicaux à la préservation des archives de leur syndicat¹⁸.

5- Quelle est la quantité estimée des documents d'archives conservés dans votre organisme syndical?

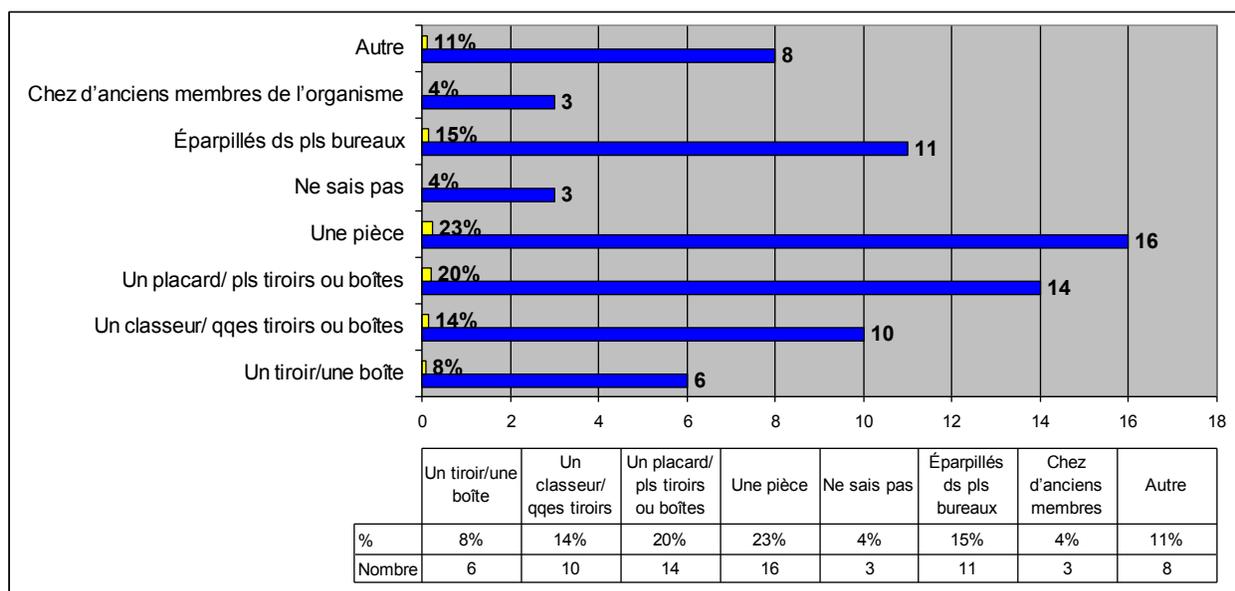


Figure 5

La quantité des archives possédée par une organisation syndicale dépend certes de sa dimension. Comme le large éventail des syndicats passe de petites à de grandes structures, l'ampleur des archives détenues varie en conséquence. La majorité des organisations syndicales

¹⁶ TCA- Québec [bureau régional].

¹⁷ SCFP 2881 (CSSS Dorval, Lachine, Lasalle).

¹⁸ Par exemple, une répondante mentionne le sauvetage de certaines archives, dont son organisation allait se débarrasser au moment d'un départ à la retraite. AFPC, bureau régional de Montréal.

(34 %¹⁹) conserve un volume de documents allant d'un classeur à un placard. Elle couvre l'espace d'un simple tiroir ou d'une boîte pour 8 % d'entre elles et celle d'une pièce pour 23 % des autres. La rubrique « Autre » sert, la plupart du temps, à spécifier l'espace occupé par les archives, leur localisation et leur quantité, notamment en nombre de boîtes, montrant, dans ce dernier cas, une connaissance rigoureuse des archives détenues. Par d'exemple, le CRFTQMM détient 16 boîtes d'archives (4,27 mètres linéaires) suivant le rapport d'un étudiant en archivistique qui y a travaillé à l'été 2012 et le TCA de Jonquière en a, pour sa part, près de 400 boîtes. L'éparpillement des archives syndicales dans différents bureaux et même chez des particuliers, anciens personnels de l'organisation, ressort à la hauteur de 20 % des réponses. Cet état de fait est inquiétant. Il souligne à nouveau le risque de perdre des documents porteurs de l'histoire du syndicalisme québécois, entre autres au moment de successions.

6- Un membre du personnel de votre organisme syndical est-il officiellement ou officieusement chargé des archives?

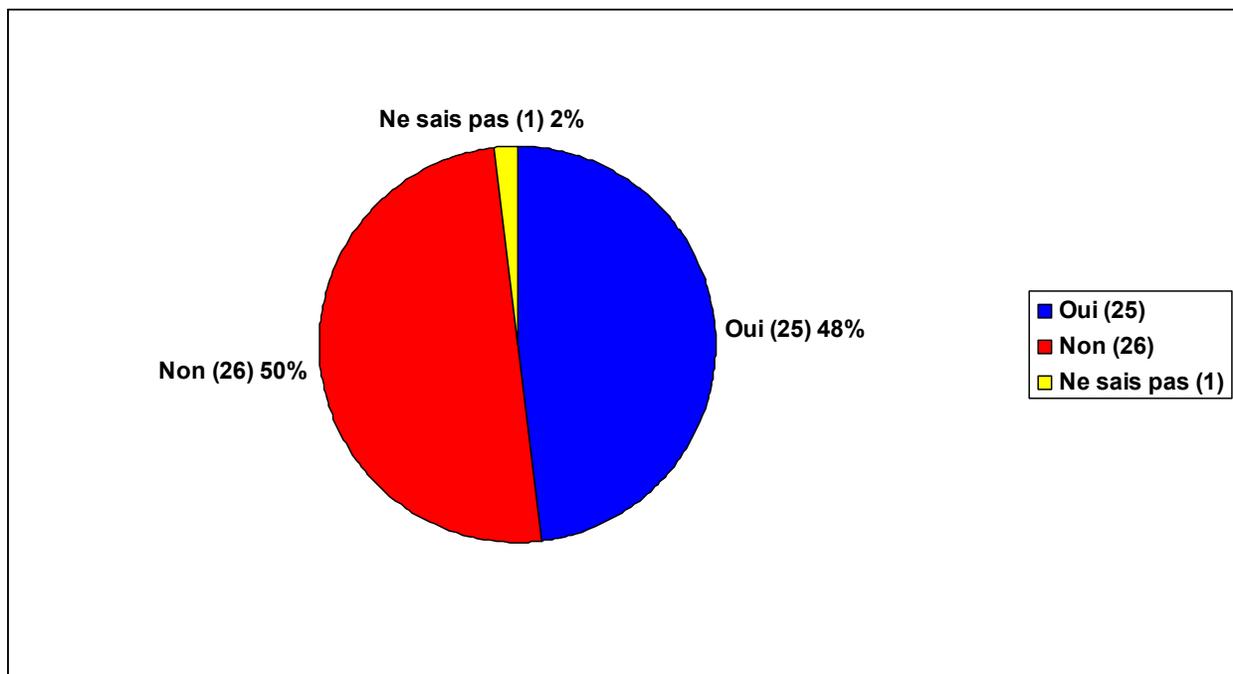


Figure 6

6.1- Si oui, quel poste occupe cette personne?

À parts presque égales, la moitié des organisations syndicales répondantes charge un membre du personnel de la gestion des archives, et l'autre moitié, non (Fig. 6). Dans

¹⁹ Le calcul du pourcentage repose sur le nombre de réponses (71) plutôt que sur celui des questionnaires remplis, puisque les qualificatifs peuvent être conjugués.

l'affirmative, cette responsabilité incombe à trois reprises à la direction, président ou vice-président, et plus souvent, à des documentalistes et des secrétaires, soit pour un compte de 22 réponses. Pour quatre organisations syndicales, un documentaliste ou un responsable de l'information y veille. Tandis que les secrétaires tout acabit composent la majorité des responsables des archives : secrétaire (4 cas), secrétaire générale (1 cas), secrétaire trésorier (2 cas) et secrétaire archiviste (11 cas). Un répondant mentionne l'embauche ponctuelle d'étudiants en technique de documentation ou en archivistique pour ce faire. Cette pratique se remarque en effet à quelques reprises, sans pour autant être stipulée en réponse à la présente question. Cette situation nous est bien connue en raison de la participation de Marc Comby, historien-archiviste et membre du comité du CHAT, dans diverses entreprises de gestion des archives syndicales. Sa supervision des étudiants pour le traitement des archives du CRFTQMM, du Syndicat des Métallos et des TCA permet une saine gestion des archives de ces organisations, d'autant plus que la grande part des syndicats ne font pas affaire avec des organisations spécialisées dans la gestion documentaire (Fig. 7).

7- Faites-vous actuellement affaire avec un organisme externe pour la conservation de vos documents d'archives?

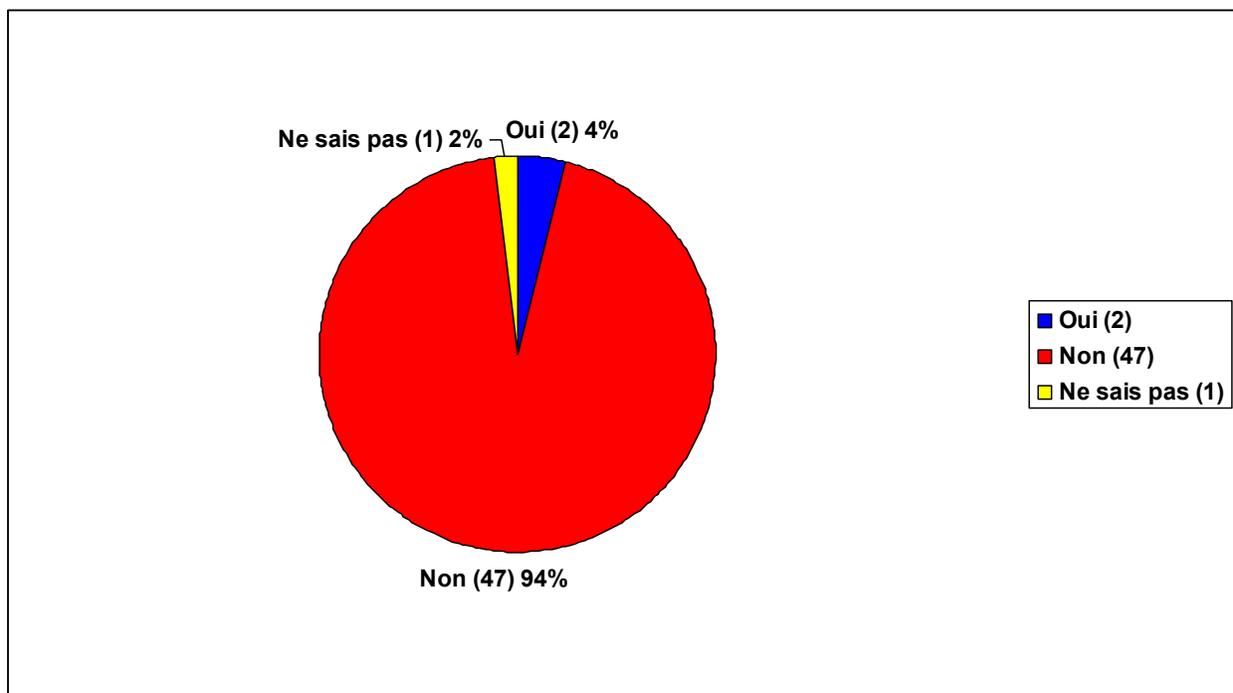


Figure 7

Sur les 50 réponses à cette question, 47 organisations n'emploient pas les services d'une organisation externe de gestion documentaire. La plupart des syndicats n'ont par ailleurs jamais fait de versement de leurs archives non plus (Fig. 8).

8- Par le passé, les archives de votre organisme syndical ont-elles déjà été versées à un service d'archives ou à une institution publique, tels un cégep, une université, une société d'histoire, un musée ou un centre d'archives nationales?

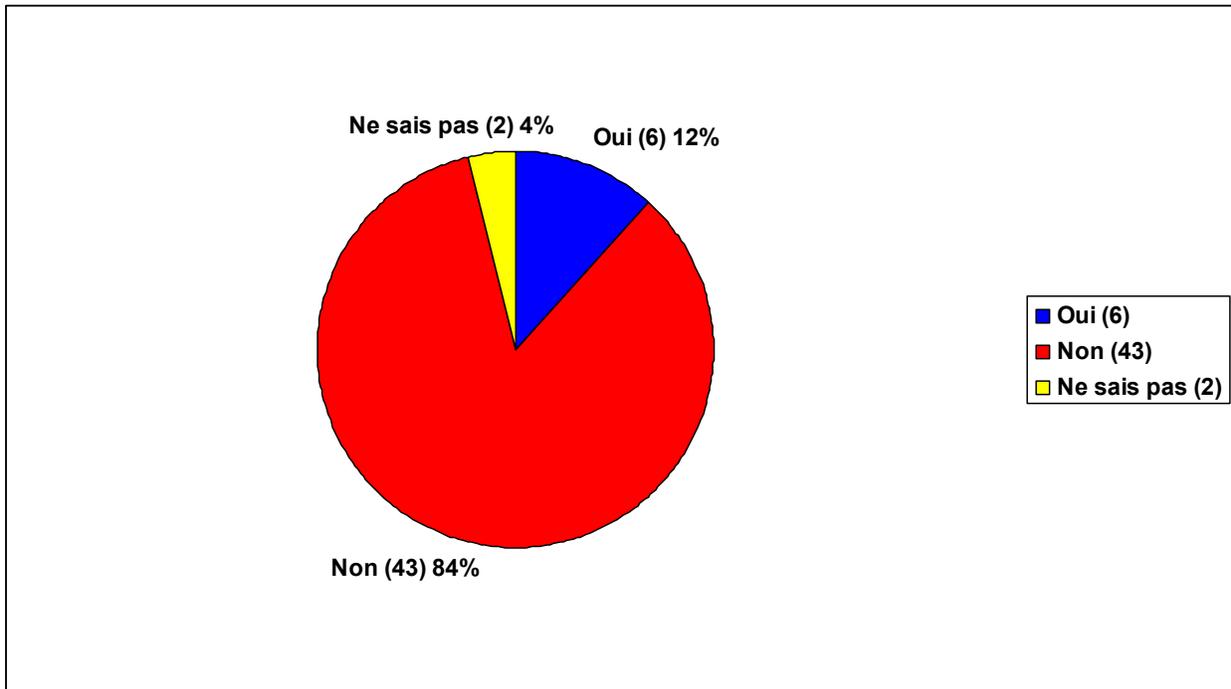


Figure 8

8.1- Si oui, précisez le nom de ce service d'archives ou de cette institution.

Le versement d'archives à l'extérieur des organisations syndicales est inhabituel, du moins seulement six organisations de notre échantillon ont usé de cette possibilité (Fig. 8). Parmi eux, certains syndicats ont versé leurs documents à un service d'archives universitaire, tel au Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM ou à la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal. Or, dans ce dernier cas, l'Université de Montréal a ensuite transféré les archives du syndicat BAnQ²⁰. D'autres organisations s'entendent directement avec un centre d'archives national ou régional. C'est le cas de SCFP 5007, représentant le Centre hospitalier de Rivière-du-Loup, qui collabore avec le Centre d'archives de Rivière-du-Loup. D'autres encore transfèrent leurs archives à leur siège social, souvent situé à

²⁰ Syndicat des Métallos.

Ottawa pour les syndicats pancanadiens. La majorité des archives des organisations syndicales répondantes demeurent donc en leur sein.

Parfois, cette situation résulte de la méconnaissance de la possibilité de versement des archives syndicales, ou encore, de celle des centres d'archives pouvant les accueillir. Ainsi, bien souvent, ces organisations ne savent pas vers qui se tourner pour conserver leurs archives, expliquant sans doute la rareté de cette pratique. Par exemple, en raison de leur prochaine fusion, le TCA de Jonquière a tenté de verser ses archives à une organisation nationale, qui n'était toutefois intéressée que par ses affiches. Ils doivent donc trouver une autre solution pour assurer la préservation de leurs quelque 400 boîtes d'archives privées. Tandis que les archives de la section locale 101 affiliée au TCA, naguère la loge Aberdeen, ont été sauvegardées *in extremis* par Marc Comby, archiviste du CHAT, grâce à l'aide de Julie Fontaine, archiviste de la BANQ. Ces précieuses archives privées témoignent des activités du syndicat de 1928 à 1942. Les possibilités limitées de ces deux derniers syndicats illustrent la difficulté de ces organisations à déposer leurs archives dans des services externes et témoignent donc de la nécessité d'instaurer un centre d'archives spécialisé sur la question syndicale et du travail pour répondre à cette lacune.

9- Selon vous, quelle importance devrait-on accorder à la sauvegarde des archives de votre organisme syndical?

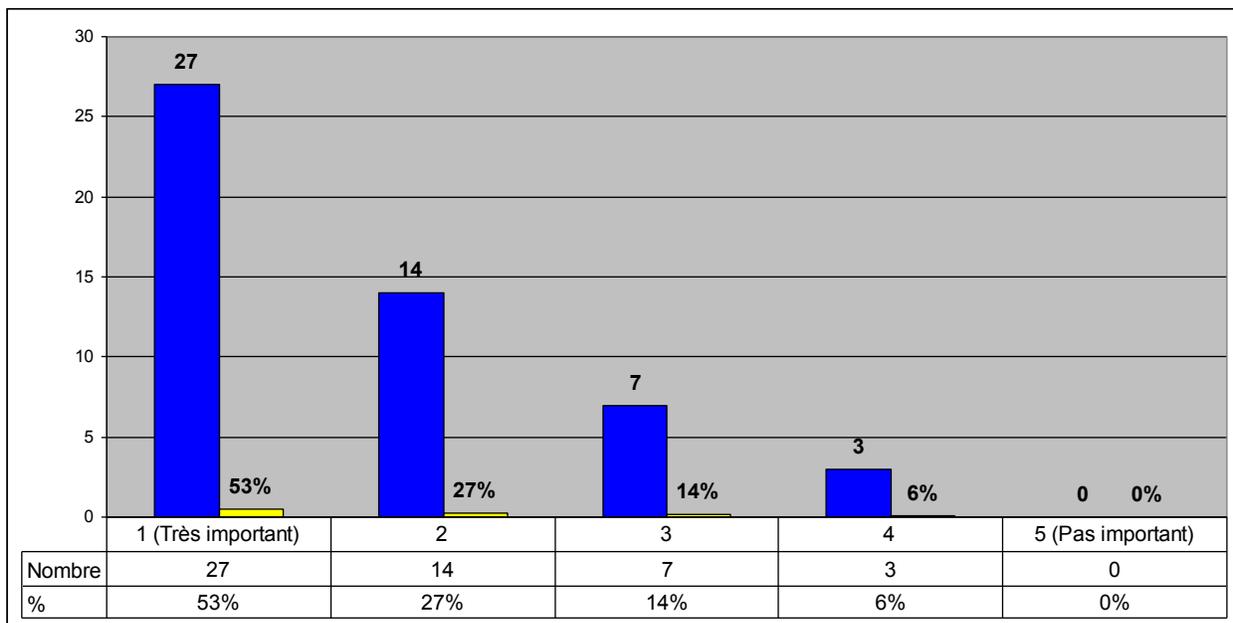


Figure 9

La gestion hasardeuse des archives de certains syndicats, notamment due au manque d'informations, ne tarit toutefois pas leur préoccupation envers leurs propres documents syndicaux. En effet, 80 % des répondants évaluent l'importance de leurs archives aux deux premiers niveaux d'une échelle de valeurs allant d'un à cinq, contre 20 % qui les trouvent moyennement ou peu importantes (3^e et 4^e niveau).

Cela dit, cette question paraît sujette à plusieurs interprétations. Elle semble avoir été comprise comme l'évaluation de leur pertinence historique par certains répondants ou bien l'échelle de valeurs a été appréhendée à l'envers. Ainsi, une répondante particulièrement soucieuse de la conservation des archives syndicales estime la valeur des archives de son syndicat peu importante (niveau 4), alors que son organisation emploie un secrétaire archiviste, qu'elle est intéressée par d'autres services de gestion documentaires (établir des règles de conservation, numériser des documents et les mettre en valeur) et qu'elle juge primordiale la sauvegarde du patrimoine ouvrier²¹. Un cas de figure similaire se présente²². La présidente de cette organisation a suivi un cours en gestion des documents et des archives, elle souligne les problèmes de classement et de destruction des archives de son organisation, mais elle évalue pourtant qu'au niveau « 4 » l'importance des archives de son organisation. Malgré ces réserves, il ne fait aucun doute que la préservation des archives syndicales a la large faveur des représentants syndicaux.

10- Considérez-vous que les archives de votre organisme syndical sont entreposées dans des conditions de conservation adéquates et qu'elles sont gérées de manière satisfaisante?

Deux réponses autant affirmatives que négatives ont dû être annulées pour la présente représentation graphique²³. Elles n'en demeurent pas moins significatives pour autant, puisqu'elles soulignent à la fois un problème de gestion et de conservation des archives syndicales, bien que certaines mesures adéquates soient également en vigueur dans l'organisme. Deux autres personnes se sont abstenues de répondre. Il n'empêche qu'au total 52 % des répondants perçoivent un problème de gestion des archives syndicales au sein de leur syndicat, à l'inverse des 38 % qui affirment en être satisfaits.

²¹ SCFP 1751.

²² SCFP 1733.

²³ SCFP 3503 et FTQ.

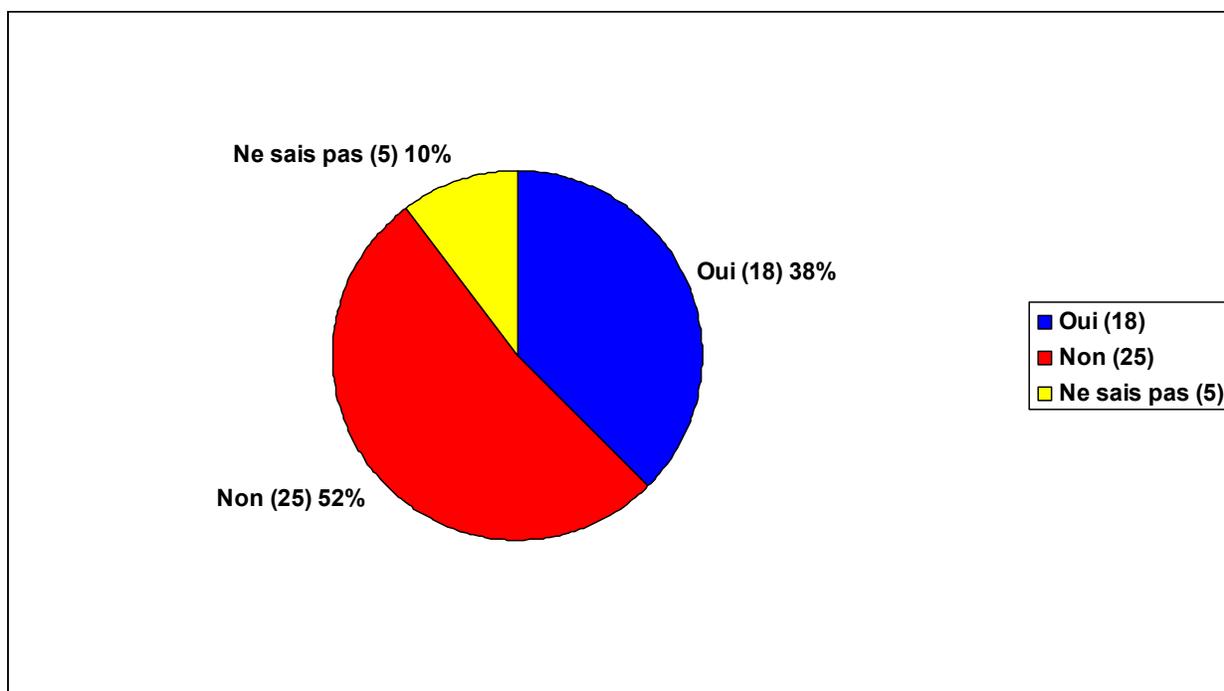


Figure 10

10.1- Si non, énumérez certains problèmes auxquels vous êtes confrontés. Par exemple, le manque d'espace (classeurs et disques durs pleins), le classement et le repérage de l'information laborieux, etc.?

Le manque d'espace adéquat est fréquemment remarqué dans la description des problèmes rencontrés par les répondants, soit pour 18 occurrences. Les classeurs manquent et les documents sont déposés sans classement dans des boîtes. Le désordre occasionné par l'absence d'un classement approprié ou d'une méthode d'organisation tout court est aussi relevé à 18 reprises. Ce problème est associé au repérage laborieux de l'information qui en découle. Un exemple illustre bien la combinaison de l'ensemble de ces problèmes : « Aucun plan de classement établi, manque d'information à savoir ce qui doit être conservé ou non, calendrier de conservation inexistant, difficulté à retrouver des documents, espace commence à manquer pour les documents papiers²⁴ ». D'autres fois, ce n'est pas seulement l'absence d'un classement qui est dommageable à la bonne conservation des archives, mais son application erronée ou le triage arbitraire qui ont des conséquences néfastes à la recherche de l'information, malheureusement perdue : « mal classé et les archives ont subi un "ménage" invasif et non géré par des règles²⁵ ».

²⁴ Pour les citations tirées des réponses au questionnaire, les coquilles ont parfois été corrigées. SCFP 4546.

²⁵ SCFP 1733.

Ce dernier cas souligne aussi le problème de destructions d'archives, tantôt par ignorance des règles archivistiques, tantôt par une gestion documentaire inadaptée. Quatre autres commentaires soulèvent ces problèmes. Les répondants témoignent de documents mis à la poubelle lors de déménagement, de même que du manque de connaissance archivistique du responsable des archives : « Moi je manque de formation et d'information²⁶ ». L'environnement impropre à la conservation abîme et détruit les archives d'autres organisations : « Manque d'espace, absence de classifications, humidité, papiers collés²⁷ ». Six commentaires soulèvent ainsi le problème physique du lieu de conservation : malpropreté, poussière, humidité, température non contrôlée, espace non sécurisé contre le vol, le feu et les inondations, etc. De manière plus pragmatique, le manque de temps et de ressource pour veiller à la gestion documentaire est également mis en exergue dans certains commentaires. À terme, l'ensemble de ces problèmes peut causer des pertes de témoignages irremplaçables, lourdes de conséquences pour l'histoire syndicale.

11- Avez-vous connaissance de la perte ou de l'égarement des archives de votre organisme à la suite d'un déménagement ou d'une fusion avec un autre syndicat?

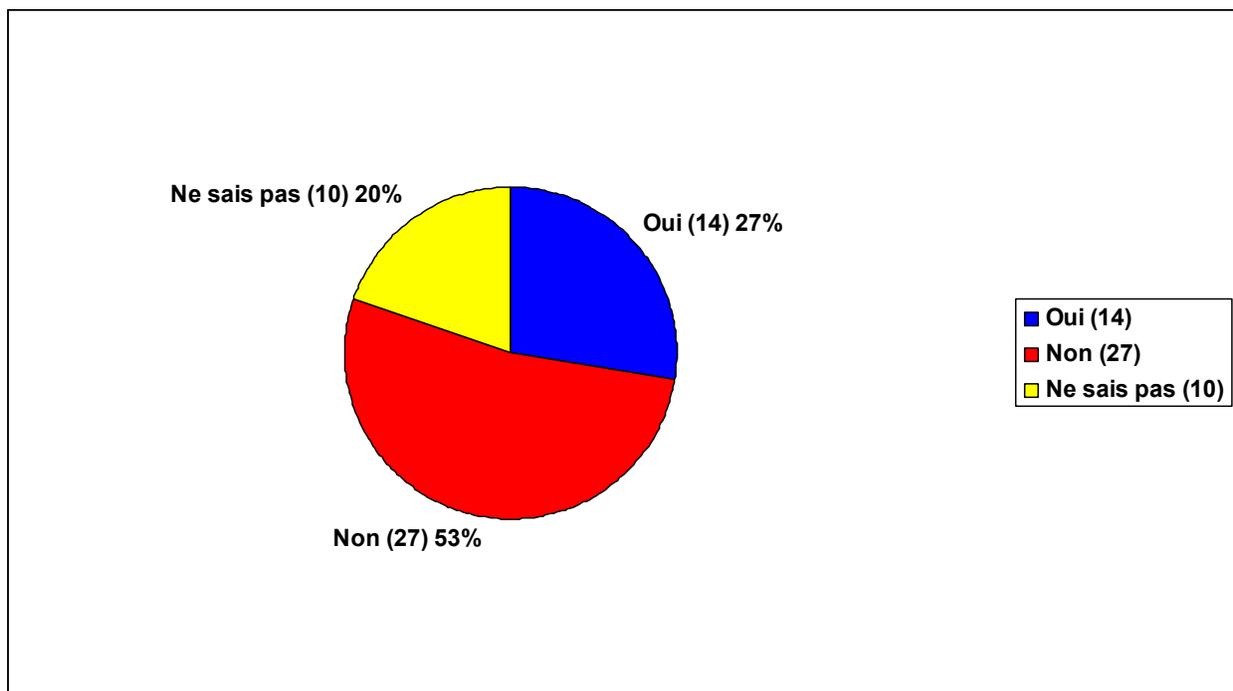


Figure 11

²⁶ SCFP 301.

²⁷ SCFP bureau de Rimouski.

Si la majorité des répondants ne sont pas témoins de pertes documentaires fâcheuses, ces dernières touchent 14 organisations au moment d'une transition organisationnelle ou physique. Par exemple, les archives sont simplement jetées en raison de transferts ou de départs à la retraite : « Beaucoup de documents ont été jetés lors de déménagement. J'ai sauvé quelques vidéos et autres documents que mes collègues voulaient jeter lorsqu'ils sont partis à la retraite notamment²⁸ ». C'est également la même pratique funeste qu'a interrompue Pierre Lecompte pour le syndicat de la FIPOE, récemment déménagé.

12- Il existe des normes reconnues et efficaces pour une gestion saine des documents d'archives actifs et historiques. Seriez-vous personnellement en faveur de l'instauration d'une politique de gestion documentaire dans votre organisme syndical, dans les sections locales, les syndicats affiliés et à la FTQ?

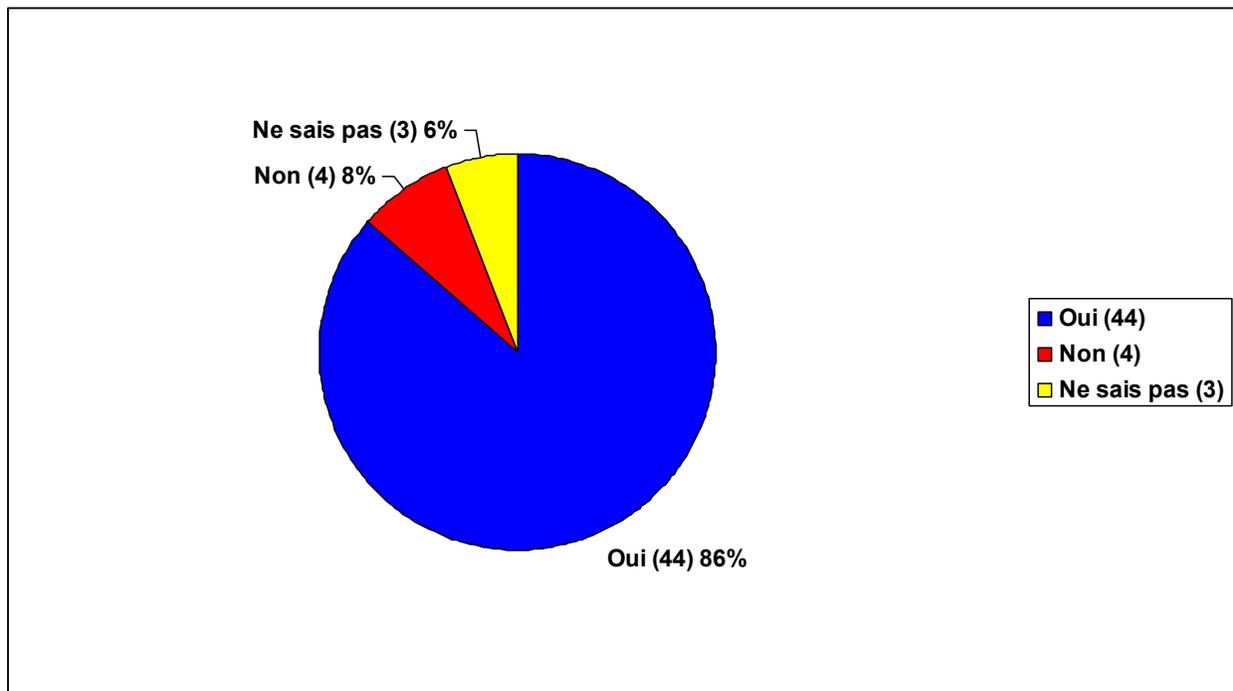


Figure 12

L'intérêt porté pour les archives syndicales de leur organisation (Fig. 9) se croise avec une réelle volonté de mieux faire les choses (Fig. 12). En témoignent les 44 réponses favorables à l'instauration d'une politique de gestion documentaire dans leur organisme syndical. Cette inclinaison pour une bonne gestion documentaire ressort également dans la troisième partie de l'enquête, portant sur l'intérêt d'instaurer un centre agréé d'archives du travail (voir sect. 2.1.3).

²⁸ AFPC, bureau régional de Montréal. Voir aussi la question 4.1.

13- Selon vous, quelles sont les principales raisons qui militent en faveur de la protection de vos archives syndicales?

Quatre registres principaux ressortent des 45 opinions amassées à propos des raisons plaidant pour la protection des archives syndicales. Les frontières de ces registres ne sont pas étanches, surtout si l'on prend en considération les multiples arguments formulés par chacun des répondants. D'abord, la préservation de l'histoire et de la mémoire syndicale se taille la belle part des commentaires. Cette remarque revient 40 fois sous différente déclinaison, comme, à titre d'exemple : « Conserver le patrimoine documentaire de la section locale à des fins historiques afin de perpétuer la mémoire collective et contextuelle des discussions, décisions et négociations de la section locale²⁹ ». Le registre historique s'accompagne à quelques reprises de son importance pour l'avenir³⁰. Ainsi, l'argument historique relevant l'importance de conserver les archives syndicales répond à un devoir de mémoire pour les générations futures³¹.

D'autre fois la protection des archives cible directement la promotion de l'histoire dans le monde syndical : « Histoire syndicale - la faire connaître dans nos rangs³² ». Ce dernier argument qui revient une dizaine de fois reflète aussi la fonction identitaire et militante des archives, le second registre mis en exergue. Il s'agit alors de stimuler un esprit de communauté et la fierté des syndiqués³³ : « Raviver l'esprit des syndiqués et l'estime de soi des travailleurs³⁴ ». Pour ce faire, la préservation des archives syndicales permet de transmettre leurs valeurs, ce qui mène au troisième registre, la formation de la relève syndicale. La préoccupation de bien former la relève revient à six reprises dans les commentaires. Elle prend la forme de la transmission du savoir syndical ou celle de l'aide aux plus jeunes.

Finalement, le registre utilitaire constitue le second argument en importance pour la sauvegarde des archives syndicales dans les remarques recueillies; il a été relevé 23 fois. Les répondants notent l'utilité des archives pour le fonctionnement de leur organisation, notamment pour mieux mener à bien des luttes et des négociations avisées. Par exemple, les archives arment les syndiqués dans la défense de certains dossiers³⁵ : « Question pratique : garder des traces des

²⁹ SEVL-SCFP-2815.

³⁰ SCEP (Trois-Rivières).

³¹ AFPC, bureau régional de Montréal.

³² Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

³³ Teamsters-Québec, local 931.

³⁴ SCFP 375.

³⁵ Conseil régional FTQ métropolitain.

décisions, des arbitrages, des résolutions en vue de se construire un argumentaire³⁶ ». La protection des archives est également considérée comme nécessaire afin d'éviter la révision de l'historique de l'organisation suivant les différentes directions en fonction³⁷. Outre la préservation de la vérité, il s'agit de pouvoir retracer l'information et de s'y référer au besoin : « nous sommes plus sensibilisés à l'importance de garder nos archives et on ne sait jamais quand nous aurons besoin de ces documents³⁸ ». En somme, les arguments militant en faveur de la sauvegarde des archives syndicales sont légion dans les questionnaires remplis, soulignant le souci réel des organisations syndicales pour l'avenir de leurs archives.

14- Toujours dans le but de sauvegarder les archives syndicales, connaissez-vous des responsables et militants syndicaux encore en fonction ou à la retraite qui ont conservé des archives syndicales?

Si seulement trois répondants avaient affirmé que leurs archives étaient éparpillées chez d'anciens membres (Fig. 5), ce phénomène prend un peu plus d'ampleur ici. Le tableau suivant rapporte respectivement le nom du syndicat répondant et des contacts pour retrouver certaines archives syndicales.

Syndicats	Membres du personnel
SCFP 375	À voir avec Jean-Pierre Collin et Norman Ferguson
Syndicat des Métallos	André Laplante, travaille présentement pour l'IREC, andrelaplante@irec.net
SCFP 301	Jean Lapierre a écrit un livre (tome 1), tome 2 à venir.
SQEEES 298	M. Louis Duval
UTIS	Mes confrères de l'UES 800
TCA- Québec [bureau régional]	Pour notre syndicat, Robert Dean est une source non négligeable, mais j'ignore s'il a des archives. Yvan Roberge a déjà écrit un livre sur notre histoire, il possède sûrement beaucoup de docs
FTQ	Robert Demers (ancien documentaliste)
TCA-Québec Bureau Saguenay	Section locale 1937; Jean-Marc Crevier; Alain Proulx

Plusieurs répondants ignorent toutefois l'existence de cette pratique, d'autres la soupçonnent; ces derniers conçoivent du moins la situation probable ou possible. Mais, pour la grande part, la réponse est négative.

³⁶ SCFP 5222 Syndicat des professionnelles et professionnels Laval-Rive-Nord (SPPLRN).

³⁷ SCFP 3503.

³⁸ SQEEES 298.

2.1.3 Intérêt pour un centre d'archives agréé et pour une offre de service

15- Dans l'éventualité de l'implantation d'un centre d'archives agréé, seriez-vous intéressé à faire un don d'archives ou d'y déposer en tout ou en partie vos documents d'archives?

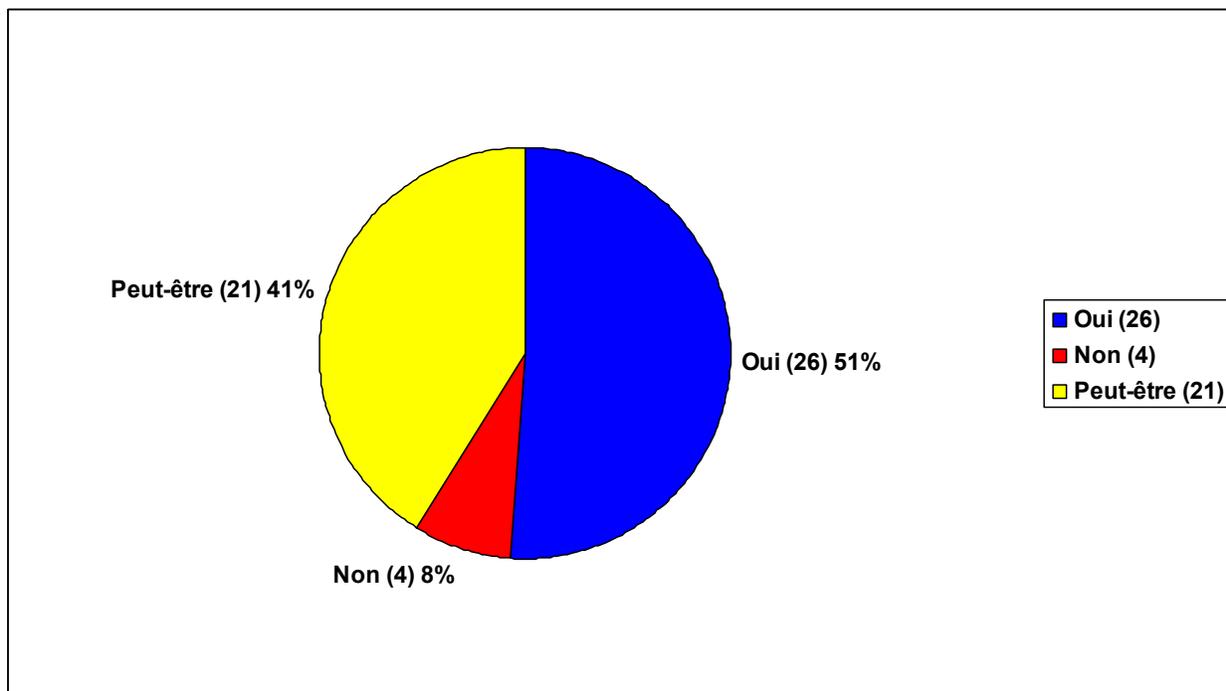


Figure 13

La moitié des répondants voit l'intérêt de déposer leurs archives dans un centre agréé par la BANQ. Comme on l'a vu précédemment, les syndicats ne savent pas où s'adresser afin de verser leurs archives convenablement lorsqu'ils le désirent³⁹. De plus, leurs documents de nature privée n'intéressent pas toutes les institutions vouées à la conservation d'archives. Cette situation atteste une lacune dramatique pour les organisations syndicales, dans la mesure où, à ce jour, il n'existe aucun organisme spécialisé dans la préservation des archives syndicales et du travail au Québec, à l'inverse d'autres pays (*voir* sect. 3 et 4). Le CHAT entend bien combler ce manque et répondre aux besoins criants des organisations syndicales. Vingt-cinq syndicats sont déjà prêts à faire le don ou le dépôt de leurs archives historiques alors que vingt-et-un autres sont susceptibles de le faire, puisqu'ils envisagent cette possibilité. Tel que mentionné, le CHAT a même déjà récupéré les archives de la loge Aberdenn, présentement gardées par le bureau montréalais des TCA jusqu'à l'ouverture de ses locaux. La création d'un tel dépôt assurerait la pérennité des archives syndicales par de bonnes conditions de conservation, en plus de les centraliser dans un

³⁹ Voir question 8.1.

même espace. Ce faisant, leur consultation par des chercheurs serait facilitée et stimulerait recherches dans le domaine. Si certains syndicats ne sont pas désireux de se départir de leurs archives, ils n'en sont pas moins intéressés par des services archivistiques, tel qu'en témoignent les réponses à la question suivante.

16- Dans l'éventualité de la mise en place de services offerts par un centre d'archives agréé, seriez-vous intéressé à vous prévaloir de services pour l'évaluation des besoins, la réalisation de projets et d'outils de gestion?

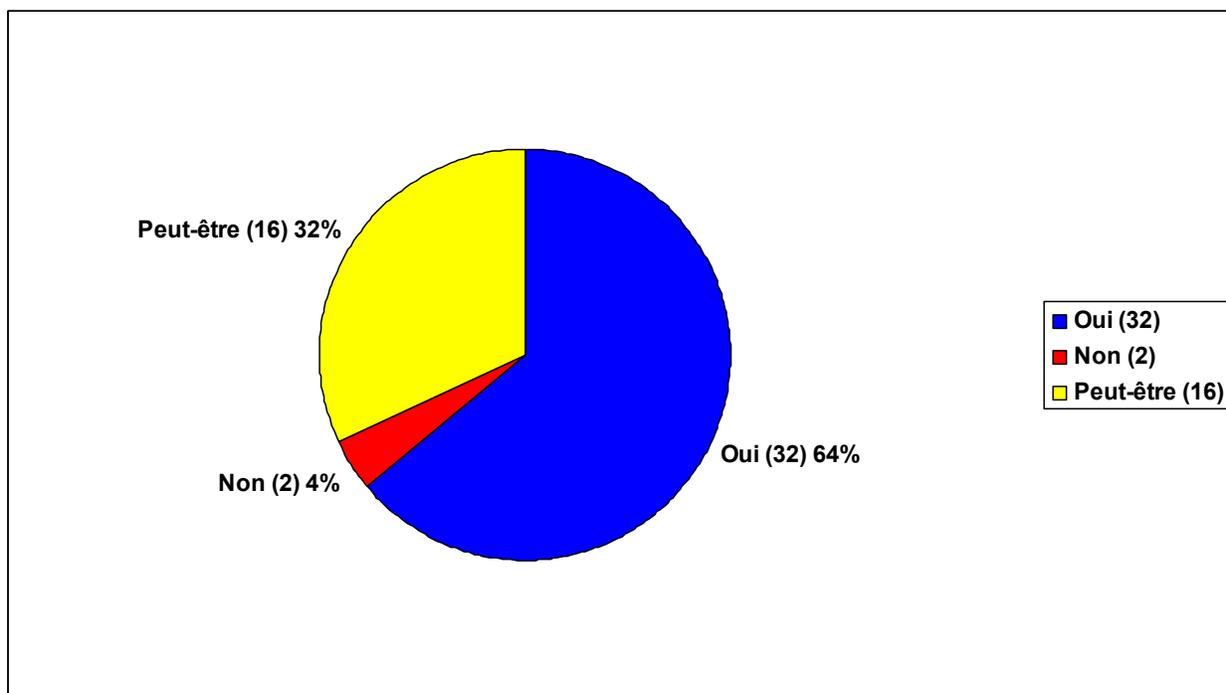


Figure 14

Seulement deux répondants ne sont pas intéressés par l'offre de service de gestion documentaire. La grande majorité (64 %) l'est, et une bonne part (32 %) y songe. Ce grand intérêt des organisations pour un service de gestion archivistique ne s'avère pas de vaines promesses de la part des répondants. Pour preuve, le CHAT a été sollicité à plusieurs reprises au cours des dernières semaines à propos de ses services. En effet, quatre organisations syndicales ont déjà approché le CHAT pour connaître les diverses modalités des services offerts en gestion documentaire et les tarifs proposés⁴⁰, sans compter le travail passé et présent réalisé par l'archiviste du CHAT, Marc Comby, et les étudiants qu'il dirige.

⁴⁰ SCFP 957, SCFP 301, SCFP 3333, SCFP 2425.

16.1- Si oui, cochez le ou les services qui vous intéresseraient parmi les suivants :

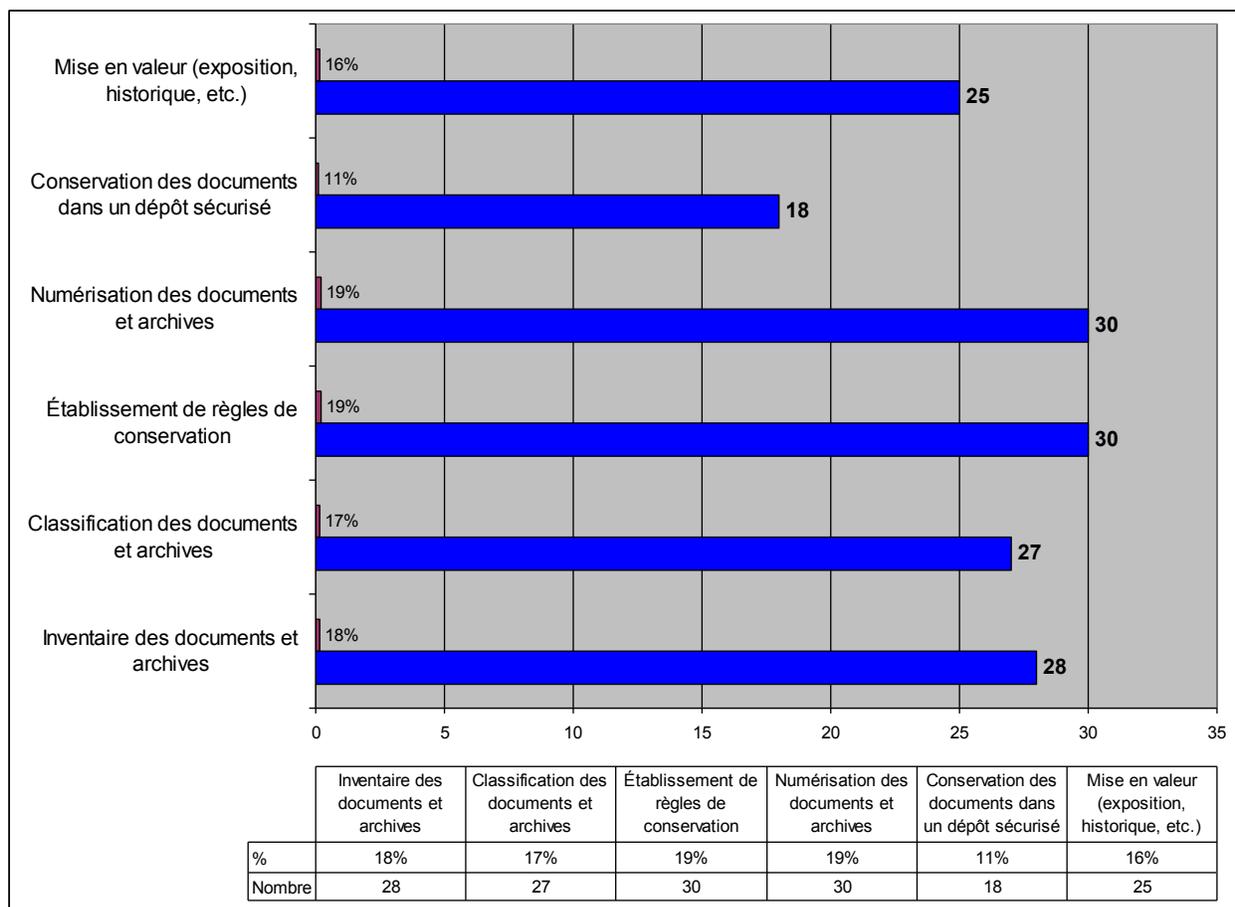


Figure 15

Les organisations syndicales se soucient manifestement de l’implantation d’une bonne administration des archives. Pour preuve, 40 répondants sur 52 souhaitent recourir à un ou plusieurs services documentaires de l’éventail proposé. Parmi ces services, leur préférence va d’abord à la numérisation des archives et à l’établissement de règles de conservation. Plusieurs demandes d’informations adressées au CHAT concernaient la question de l’étendue du service de numérisation et de ses tarifs⁴¹. Les répondants désirent aussi procéder à l’inventaire et la classification de leurs documents et archives, quasiment à parts égales aux deux services précédents. Dans une moindre mesure, le dépôt des archives à l’extérieur de leur organisation est souhaité. Certes moins largement demandé, ce service n’en est pas moins essentiel à certaines organisations qui manquent d’espace, tel que le montre la demande du dépôt sécurisé pour les

⁴¹ SCFP 957, SCFP 3333.

documents d'un syndicat⁴². Cette dernière requête s'accompagnait de celle d'un traitement des archives, à cause d'une nouvelle responsabilité à laquelle devait faire face un jeune employé.

L'intérêt pour le service de mise en valeur des archives syndicales, qui ressort à 25 reprises, s'illustre par deux témoignages directs : d'une part, le syndicat des débardeurs (SCFP 375) et, d'autre part, le local 145 du SCEP. Le premier manifeste le désir de produire un livret relatant son histoire et le second souhaite souligner le 145^e anniversaire de la section locale. Ce genre de service de recherche peut en effet être livré dans le cadre d'un centre d'histoire et d'archives du travail agréé. Trait d'union entre les chercheurs, les étudiants et les organisations syndicales, le centre pourrait agir à titre d'intermédiaire afin de venir en aide aux syndicats, nécessitant des services de recherche. Autrement, il pourrait directement offrir ces services en employant ponctuellement du personnel pour réaliser des contrats de recherche.

Le témoignage d'un employé souligne également le besoin d'une autre activité par certaines organisations syndicales, qui n'est pas mentionné dans la liste des services offerts (Fig. 15), soit celui de l'information et de la formation. Malgré toute leur bonne volonté pour léguer des archives classées avant leur départ à la retraite, certains manquent de compétences et de savoir-faire pour veiller adéquatement à la gestion documentaire⁴³. S'ils souhaitent gérer eux-mêmes leurs archives syndicales, ils peuvent difficilement y parvenir, faute de connaissance. Ils ont par conséquent besoin d'être guidés dans leurs démarches : « Je suis très content de cette initiative, parce que moi j'y travaille selon mon expérience. Je voudrais avoir de l'information pour me guider et avoir de la facilité de recherche pour les prochaines personnes⁴⁴ ». Un tel service éducatif peut être assuré par le centre d'histoire et d'archives du travail. La réponse à ce besoin de certaines organisations syndicales peut prendre la forme d'atelier d'initiation, de documents informatifs ou encore de journées d'accompagnement par un archiviste sur les lieux de travail.

En définitive, l'offre de service proposé rencontre les préoccupations des membres du personnel de divers syndicats, tant des jeunes que des moins jeunes, que ce soit pour rencontrer de nouvelles exigences d'un poste ou encore pour léguer une structure de gestion documentaire

⁴² SCFP 2425.

⁴³ SCFP 301. Un autre syndicat est intéressé par une forme de formation : SCFP 2881 (CSSS Dorval, Lachine, Lasalle).

⁴⁴ SCFP 301.

impeccable à leurs successeurs. Ceux-ci sont enchantés par l'établissement d'un centre d'histoire et d'archives les épaulant dans leur démarche de gestion des archives et de leur valorisation. Cet intérêt est tel, que certains souhaitent se joindre au rang du comité. En effet, un bibliothécaire d'un syndicat ayant œuvré à la mise sur pied d'une procédure de gestion documentaire offre son aide au CHAT⁴⁵.

17- Commentaires et suggestions

Les commentaires et suggestions finales des organisations syndicales relèvent à nouveau l'avantage de la mise sur pied d'un centre d'archives agréé. Hormis quelques réserves concernant les coûts et la crainte de l'imposition de règles archivistique à l'ensemble des syndicats, un chapelet d'encouragements pour cette entreprise fuse. En guise de conclusion, un seul exemple sert à illustrer le ton largement employé par les répondants : « Très bonne initiative. Bravo. Il était temps. Merci ⁴⁶ ».

2.2 Constats et recommandations

Comme les constats et les recommandations ont été formulés tout au long de la présentation des réponses au questionnaire, cette section fait office de conclusion sur les bienfaits d'ouvrir un centre agréé d'archives du travail en résumant les grandes lignes des résultats de l'enquête.

L'investigation auprès des syndicats et sections locales affiliés à la FTQ fait d'abord ressortir la gestion généralement déficiente et hasardeuse de leurs archives. Majoritairement conservées au sein de l'organisation syndicale, les archives ne sont pas gérées par des archivistes de formation, ni par des organisations indépendantes spécialisées pour ce faire. Cette situation peut toutefois s'avérer critique au moment de transitions. Les archives sont particulièrement menacées de perte ou de destruction lors de déménagements, de fusions et de départ à la retraite, ce qui constitue un véritable risque pour la sauvegarde de la mémoire syndicale québécoise. Ce n'est pas faute de bonne volonté de la part des organisations syndicales, la grande majorité est préoccupée par l'état de ses archives. La cause est plutôt à rechercher du côté d'un manque de ressources, qu'elles soient de natures informationnelle, humaine ou physique. Ainsi, le manque d'information sur une gestion adéquate des archives et les mauvaises conditions de conservation,

⁴⁵ Joël Vincent Cyr, bibliothécaire au SFCP 5222 Syndicat des professionnelles et professionnels Laval-Rive-Nord (SPPLRN).

⁴⁶ TCA-Québec (Bureau Saguenay).

passant du manque d'espace à l'absence d'un lieu sécurisé et propice à leur préservation, mettent en danger de nombreux gisements d'archives syndicales, et, par voie de conséquence, la préservation de ce patrimoine collectif.

Autant les réponses au questionnaire que les témoignages directs recueillis attestent la nécessité d'un centre d'histoire et d'archives du travail soutenant les organisations syndicales dans la sauvegarde de leurs archives. Les besoins des organisations syndicales ayant répondu au questionnaire apparaissent à trois niveaux principaux : documentaire, informationnel et de recherche. Le CHAT se propose d'ailleurs d'y satisfaire par son offre de service de gestion documentaire, de service d'information et de service de recherche.

Un tel centre prévoit fournir des services de gestion des documents et des archives spécialement aux organisations syndicales : inventaire, classification, établissement de règles de conservation, numérisation et conservation dans un dépôt sécurisé. La popularité de l'offre de service de gestion documentaire du CHAT ressort des réponses au questionnaire, des témoignages recueillis lors d'activités syndicales et des demandes d'informations. Les besoins manifestes des syndicats, particulièrement démunis au moment d'organiser le dépôt de leurs archives, témoignent de cette lacune. Pourtant, l'utilité d'une organisation recueillant les archives privées des syndicats se fait particulièrement sentir lors de déménagements et de fusions, période critique pour les archives syndicales. Le cas des TCA, tant de la section locale 2004 que la 101, montre cette difficulté.

D'autres syndicats nécessitent davantage un encadrement archivistique. Leurs besoins se rapprochent plutôt d'un service éducatif et d'un service d'information que de la gestion documentaire proprement dite. Plusieurs activités de formations ou d'informations pourraient en effet être organisées de même que des services-conseils fournis.

À l'instar de l'Institut de Recherche Économiques et Sociales (IRES), organisme qui a pour fonction de répondre aux besoins des organisations syndicales dans le domaine de la recherche économique et sociale⁴⁷, le CHAT cherche aussi à répondre aux besoins historiques des syndicats québécois. Le dépôt des archives syndicales dans ses locaux permettrait le développement parallèle d'une mission de centre et d'aide à la recherche sur le monde syndical. La centralisation des informations sur les documents des syndicats – fonds d'archives détenus et

⁴⁷ Site web de l'IRES : <http://www.ires-fr.org/institut/presentation-de-linstitut> (12 juillet).

instruments de recherche sur les fonds d'archives syndicales répertoriés mais déposés ailleurs – promet d'attirer nombre de chercheurs, en plus de stimuler les études sur le sujet. Le CHAT servirait d'intermédiaire tout désigné entre le milieu de la recherche et le milieu syndical. Pour les besoins de valorisation documentaire et de recherche des syndicats, il serait alors possible de les mettre en contact avec des chercheurs ou d'en embaucher à titre contractuel pour la réalisation de ce type de projets.

Au final, la mise sur pied d'un centre d'archives agréé spécialisé sur le syndicalisme et le travail promet une amélioration de la gestion des archives privées des organisations syndicales, en œuvrant à la promotion de saines méthodes de gestion, à des interventions directes et à la valorisation des documents syndicaux. Ultiment, une telle organisation assurerait la préservation de tout un pan de la mémoire collective, en l'occurrence sur le travail et le syndicalisme québécois.

3. Inventaire des fonds d'archives syndicales

3.1 Méthodologie

Dans un premier temps, l'inventaire des fonds d'archives syndicales est réalisé à l'aide de moteurs de recherche et de sites internet des institutions québécoises et canadiennes conservant des archives. Ont été ainsi mobilisées les ressources documentaires de la BAnQ, de la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), des services d'archives universitaires québécois, des sociétés historiques agréées⁴⁸ et des musées québécois dont la thématique pouvait recouvrir l'objet de recherche. Le Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ) est d'ailleurs le premier instrument de recherche employé. Son site internet s'avère incontournable pour toute recherche archivistique au Québec en raison de la centralisation des références aux fonds d'autres services d'archives québécois⁴⁹. Parfois, la prise de contact directe avec les responsables de certaines organisations a aussi été tentée pour plus de précisions sur les fonds détenus.

Dans un deuxième temps, la recherche des gisements documentaires portant sur les syndicats québécois s'étend aux syndicats internationaux ayant des sections locales au Québec. Pour ce faire, l'emploi du *Guide des archives des Unions internationales à Montréal* s'avère

⁴⁸ Deux listes de services d'archives ont été employées et conciliées pour mener à bien les recherches : 1- celle des services d'archives agréés de la BAnQ (http://www.banq.qc.ca/services/archivistique_ged/partenaires/services/); 2- celle des sociétés d'histoire et d'archives du Québec (<http://grandquebec.com/archives-societes-histoire/>).

⁴⁹ Site web de la RDAQ : <http://rdaq.banq.qc.ca/accueil/>

indispensable⁵⁰. Ce guide permet en effet d'identifier les archives de plusieurs syndicats et sections locales québécoises dans les ressources canadiennes et américaines. Par commodité, il n'a toutefois pas été rendu compte de la part de ces organisations syndicales conservant encore leurs archives en leur sein, pratique notamment mise au jour par l'enquête précédente (*voir* sect. 2).

De ces recherches, seuls les fonds ou séries d'archives portant directement sur les syndicats ou les syndicalistes québécois sont retenus. Ainsi, cet inventaire retranche les institutions ne gardant que quelques documents textuels ou photographiques puisqu'ils ne constituent pas de fonds ou de séries d'archives proprement dits. Certaines sous-séries jugées intéressantes ont néanmoins été incluses au répertoire, en plus de signaler à la rubrique « Autres institutions » certains établissements dignes de mention conservant des archives qui portent indirectement sur les syndicats⁵¹. Pour le reste, l'organisation des fonds d'archives des syndicats s'appuie sur un classement par ordre alphabétique des établissements de conservation. Il faut noter que la description des archives provient des services respectifs. Les notices des fonds et des séries d'archives sont donc reproduites intégralement⁵², hormis certains élagages d'informations secondaires lorsqu'elles sont trop longues et la mise en forme en tableaux pour plus d'homogénéité.

3.2 Analyse et description

Au total, 68 établissements conservent peu ou prou des archives syndicales⁵³. Parmi eux, 12 ne détiennent pas d'archives syndicales constituées en fonds ou en séries, ce pour quoi ils ont été signalés à part. Reste donc 56 organisations qui se partagent plus de 300 fonds et séries d'archives portant directement sur des syndicats ou des syndicalistes québécois⁵⁴.

Le nombre de centres d'archives apparaît certes important. Or, il faut relativiser ce chiffre suivant la quantité de fonds et de séries d'archives conservée par chacun d'eux. En moyenne donc, chacun de ces établissements garde 5,7 fonds ou séries d'archives sur le syndicalisme. En réalité cependant, certains centres ne conservent qu'un seul fonds d'archives syndicales alors que

⁵⁰ Jean-François Cardin et Jacques Rouillard, *Guide des archives des Unions internationales à Montréal*, Département d'histoire, Université de Montréal, juin 1987.

⁵¹ *Voir* ann. 4.

⁵² Certaines coquilles rencontrées ont aussi été corrigées.

⁵³ *Voir* ann. 4.

⁵⁴ En nombre absolu 320.

d'autres en détiennent un large éventail. C'est notamment le cas du Centre d'archives de la région de Thetford et du Service des archives et de gestion des documents (SAGD) de l'UQAM qui remportent la palme. Pour le premier, on dénombre pas moins de 58 fonds portant sur des syndicats ou des syndicalistes et 30, pour le second. Pourtant, la grande majorité des services d'archives ne détient qu'un ou deux fonds d'archives syndicales, voire trois. Trente-trois établissements se trouvent dans cette situation. Ce constat souligne alors l'éparpillement des archives des organisations syndicales en de nombreux centres, tant sur le territoire du Québec qu'à l'étranger.

De plus, les fonds d'archives syndicales conservés touchent pour la grande part à des thématiques régionales des services d'archives. À titre d'exemple, le Centre d'archives de la région de Thetford consigne les archives des syndicats régionaux et, par conséquent, celles portant sur les syndicats du secteur minier se taillent la part du lion. Les archives de personnalités locales marquantes du monde syndical sont également gardées. Bref, la conservation cible les syndicats et les syndicalistes de la région. Les centres d'archives ayant cette orientation locale sont habituellement dénommés suivant le territoire desservi. Près de la moitié des organisations répertoriées représentent ce cas de figure⁵⁵.

La vocation d'autres services d'archives est résolument plus thématique. La Cinémathèque québécoise ou la *Jewish Public Library Archives* illustrent cette orientation. On y trouve ainsi des fonds d'archives syndicales par ricochet de l'objet de conservation de l'organisation qui porte sur une activité ou un groupe particulier.

Tandis que la dimension institutionnelle des archives conservées se remarque pour plusieurs organisations. Celles-ci gardent en effet les archives de leur institution d'attache, dont celles qui ont trait aux syndicats. Par exemple, les services d'archives universitaires conservent les archives des syndicats de professeurs et d'autres employés de l'établissement d'enseignement⁵⁶; les centres d'archives municipaux et des séminaires se concentrent sur celles des associations ou des syndicats d'employés⁵⁷. Certes, cette vocation institutionnelle n'interdit pas la collection de fonds d'archives complémentaires. Les collections de ces organisations ne se

⁵⁵ On dénombre 28 établissements régionaux ayant des archives syndicales.

⁵⁶ À titre d'exemple, voir le SAGD de l'UQAM, la Division des archives de l'Université Laval et la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal. *Voir* ann. 4.

⁵⁷ Voir, par exemple, la Section de la gestion des documents et des archives de la Ville de Gatineau et encore, les archives du Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières à l'ann. 4.

limitent pas toujours aux fonds d'archives institutionnelles et s'attachent parfois à intégrer certains fonds d'archives privées selon leur orientation respective.

Enfin, certaines organisations se donnent la mission de conserver le patrimoine général d'une société ou d'une nation. Les bibliothèques nationales, tant québécoise que canadienne, en témoignent. Si les archives syndicales s'y trouvent en bon nombre à la BANQ et au BAC, il ne s'agit pas d'une spécialité de ces centres d'archives, tant s'en faut.

De nombreux fonds d'archives syndicales québécoises se repèrent donc. Or, ceux-ci sont pour la plupart éparpillés entre diverses organisations et s'avèrent ainsi difficilement consultables dans leur ensemble. On les trouve d'est en ouest de la province et du pays, et même jusque dans les centres d'archives américains. Si les archives syndicales sont bien représentées dans les fonds de certains centres d'archives québécois, comme au SAGD de l'UQAM pour qui elles composent près d'un cinquième de leurs fonds privés, ces organisations ne revêtent jamais la forme d'un centre de recherche et de documentation spécialisé sur le syndicalisme et le monde du travail québécois. De fait, la mission habituellement régionale, thématique, institutionnelle ou générale de ces organisations détentrices d'archives n'a pas donné lieu à la centralisation des archives syndicales au Québec. Ce constat souligne la lacune bien gênante d'un centre d'étude et d'archives spécialisé sur le sujet, contrairement à ce qui se passe ailleurs dans le monde.

4. Expérience européenne et américaine

Le paysage de la conservation des archives syndicales à l'échelle internationale donne un vibrant son de cloche sur le retard national et surtout provincial en la matière. Le Québec fait piètre figure dans un répertoire d'archives du travail nord-américain puisqu'aucun centre d'archives relatif à cette thématique n'est répertorié sur son territoire⁵⁸. L'inventaire des fonds d'archives syndicales d'organisations québécoises atteste déjà cette triste réalité (*voir* sect. 3).

4.1 Description des centres ciblés

L'objectif de cette section est donc de documenter les expériences nationales et internationales de centres d'archives du travail afin d'en appréhender, autant que faire se peut, le fonctionnement. La recherche se circonscrit autour des questions de leur création, de leur

⁵⁸ Labor Archives Roundtable of the Society of American Archivist, *Labor Archives in the United States and Canada. A Directory*, 2011. (En ligne : http://www2.archivists.org/sites/all/files/Directory%20of%20Labor%20Archives%20%282011%29_2.pdf)

financement, de leur gouvernance ainsi que de leur lien avec des instituts de recherche. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce rapide tour d'horizon cherche à relever quelques exemples en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord.

4.1.1 Europe de l'Ouest

Pour ce qui est des institutions de l'Europe occidentale, seuls les cas anglais, néerlandais, belges et français sont pris en considération. Pour chacun d'eux, un ou deux exemples de centres de documentation sur le travail sont retenus, nonobstant la vitalité de ce type d'organisations sur leur territoire.

En Angleterre, parmi la douzaine d'établissements répertoriés œuvrant à l'histoire du mouvement ouvrier et du travail, deux retiennent particulièrement l'attention : le *Trade Union Congress Library Collection* (TUC Library Collections) et le *Labour History Archive and Study Center* (LHASC)⁵⁹.

Trades Union Congress Library Collections (TUC Library Collections)

Learning Centre North Campus
London Metropolitan University
236-250, Holloway Road, London N7 6PP
Tél. : 020 7133 3726 Téléc. : 020 7133 2529 Courriel : tuclib@londonmet.ac.uk
Site web : <https://metranet.londonmet.ac.uk/services/sas/library-services/tuc/tuclibcol.cfm>

Située au *Learning Centre* de la *London Metropolitan University*, la *TUC Library Collections* conserve des archives relatives aux mouvements ouvriers, aux syndicats et aux travailleurs, tant dans une perspective historique que contemporaine. Bien que spécialisées sur la Grande-Bretagne, ses ressources documentaires s'intéressent aussi à d'autres territoires, tels à l'Europe et au Commonwealth. Largement constituée d'imprimés, la collection de ce centre comprend aussi des archives privées de plusieurs syndicalistes importants, de même que celles de certaines unions indépendantes, telles, par exemple, du *Workers' Educational Association* et du *Labour Research Department*⁶⁰.

Fondée en 1922, la *TUC Library Collections* fait office de bibliothèque commune au *Labour Party* et au *Trade Union Congress (TUC)*. Sa mission initiale est donc éminemment

⁵⁹ Pour un plus large éventail des fonds d'archives du travail au Royaume-Uni, se reporter au guide de recherche des archives nationales (<http://www.nationalarchives.gov.uk/records/research-guides/labour.htm>) et au répertoire de la *Society for the Study of Labour History* (SSLH) (<http://www.sslh.org.uk/archives.php>). Ce dernier site inventorie 12 organisations collectionnant des archives du mouvement ouvrier britannique.

⁶⁰ Sites web du TUC et de la TUC Library Collections : http://www.tuc.org.uk/the_tuc/about_information.cfm; <https://metranet.londonmet.ac.uk/services/sas/library-services/tuc/geninfo.cfm> (4 juillet 2013).

institutionnelle. Rassemblant les ressources du TUC depuis sa fondation en 1868, elle conserve et développe la documentation pour l'usage de ce syndicat ainsi que pour ses unions affiliées⁶¹. De syndicale et politique, elle passe à un cadre universitaire depuis son déménagement dans un centre de recherche – le *Learning Centre* – sur le site de l'*University of North London*, aujourd'hui dénommée la *London Metropolitan University*. Sa vocation de bibliothèque de recherche en sciences sociales s'affirme alors⁶². Depuis, elle poursuit l'acquisition de matériel archivistique, en plus de promouvoir les activités de recherche des étudiants, des chercheurs et du grand public. Utiles à des recherches dans les domaines de l'histoire et des relations industrielles, les collections détenues demeurent aussi à la disposition des syndicats par l'entremise d'un service d'information qui répond à leurs demandes. La *TUC Library Collections* n'opère qu'avec deux employés, un libraire et un aide-libraire. Son financement repose sur l'établissement universitaire d'accueil, en tant que service aux collectivités (*public benefit*) offert par cette institution⁶³.

Labour History Archive and Study Centre (LHASC)

People's History Museum

103 Princess Street, Manchester M1 6DD

Tél. : 0161 228 7212 Téléc. : 0161 237 5965 Courriel : archive@phm.org.uk

Site web : <http://www.phm.org.uk/archive-study-centre/>

Le LHASC, situé au *People's History Museum*, est un centre d'archives et de recherche majeur pour l'étude de l'histoire du travail, orienté sur le volet politique des mouvements ouvriers. Il détient les archives d'organisations de la classe ouvrière de l'époque des chartistes jusqu'à celle du *New Labor*, incluant celles du *Labour Party* et du *Communist Party* de la Grande-Bretagne. Ce centre collectionne également les archives de personnalités politiques, d'activistes et d'écrivains marquants du mouvement ouvrier anglais⁶⁴.

Issu de la *Trade Union, Labour and Co-operative History Society* (1960-1986) qui avait mis sur pied un petit musée, le LHASC renaît de ses cendres en 1990 suite à l'offre de

⁶¹ Sites web de la *TUC Library Collections* et de la SSLH : <https://metranet.londonmet.ac.uk/services/sas/library-services/tuc/geninfo.cfm>; <http://www.sslh.org.uk/archiveOrg.php?s=tuc-library-collections> (4 juillet 2013).

⁶² Site web de la *TUC Library Collections* : <https://metranet.londonmet.ac.uk/services/sas/library-services/tuc/geninfo.cfm> (4 juillet 2013).

⁶³ London Metropolitan University, « Public benefit », in *Annual Report and Accounts for the year ending in 31 July 2010*, p. 6. (En ligne : <http://www.londonmet.ac.uk/media/london-metropolitan-university/london-met-documents/professional-service-departments/finance/annual-reports/Annual-report-and-accounts-for-2009:10.pdf>).

⁶⁴ Site web du LHASC : <http://www.phm.org.uk/archive-study-centre/> (4 juillet 2013).

financement de la part des autorités politiques du comté du Grand Manchester⁶⁵. Ces fonds ont non seulement permis la réouverture du musée en 1990, mais aussi celle d'une nouvelle galerie dans l'édifice d'une station de pompage en 1994, d'où sa double désignation de *National Museum of Labour History* et de *Pump House People's History Museum*. Après avoir été rebaptisé *People's History Museum* en 2001, une restructuration d'envergure exige sa fermeture au public de 2007 à 2010.

À titre de centre d'archives national du *Labour Party* depuis sa réouverture au début des années 1990, la vocation d'abord politique de ce centre de documentation est apparente. Suite à son transfert au musée de Manchester, l'éventail de sa collection s'élargit parallèlement à sa mission de recherche et de documentation sur l'aile politique du mouvement ouvrier⁶⁶. Le financement de ce centre d'histoire et de recherche du travail change également de main. En effet, il est présentement subventionné par la *Esmee Fairbairn Trust* pour la recherche de collections d'archives en collaboration avec la *Salford's Working Class Movement Library*⁶⁷. Cette subvention est administrée par une association de musées, la *Museums Association*⁶⁸. Ce centre de recherche et d'archives s'autofinance aussi à travers certains frais d'utilisations, comme l'emploi d'une caméra numérique par les chercheurs, revenus réinvestis dans la gestion de leur collection⁶⁹. Vingt-cinq employés, sans compter les dix assistants à la galerie, travaillent à pied d'œuvre au *People's History Museum*, sans que l'on sache cependant lesquels d'entre eux se consacrent au LHASC, hormis l'archiviste.

Situé aux Pays-Bas, l'Institut International d'histoire sociale (IIHS) s'avère un organisme incontournable du genre, étant l'un des plus grands et des plus importants établissements de recherche et de documentation intéressés à la question de l'histoire du travail et du monde ouvrier⁷⁰.

⁶⁵ Site web de la SSLH : <http://www.sslh.org.uk/archiveOrg.php?s=labour-history-archive-and-study-centre> (4 juillet 2013).

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Sites web du LHASC et du fonds Esmée Fairbairn : <http://www.phm.org.uk/archive-study-centre/unlocking-ideas-project/> et <http://esmeefairbairn.org.uk/> (4 juillet 2013).

⁶⁸ Site web de l'association de musées : <http://www.museumsassociation.org/news/19062013-esmee-fairbairn-collections-fund-extended> (4 juillet 2013).

⁶⁹ Site web du LHASC : <http://www.phm.org.uk/archive-study-centre/how-to-visit/> (4 juillet 2013).

⁷⁰ Titia van Der Werf-Daveaar, « La recherche en histoire mondiale du travail et de l'économie », *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 53, no 1 (2008), p. 82-87. (En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0082-001.pdf>); Jaap Kloosterman, « Informatisation et histoire sociale: le cas de l'Institut International d'Histoire Sociale

Institut International d'histoire sociale (IISH)

Cruquiusweg 31

1019 AT Amsterdam

The Netherlands

Tél. : 20 6685866 Téléc. : 31 20 6654181 Courriel : info@iisg.nl

Site web : <http://socialhistory.org/fr>

À la fois centre de recherche universitaire – une équipe de professeurs et de chercheurs y est associée – et centre de documentation détenant plus de 3000 collections d'archives, l'IISH se donne une double mission. D'une part, il conduit des recherches avancées et, d'autre part, il collecte la documentation sur l'histoire des mouvements sociaux, du travail, des travailleurs et des relations de travail dans une perspective internationale, ce qui explique pourquoi cette institution possède de nombreux bureaux à travers le monde⁷¹. L'institut est en effet actif en Russie, en Asie, en Afrique, en Amérique latine et aux Pays-Bas.

Créée officiellement le 25 novembre 1935, l'IISH dérive du *Netherlands Economic History Archive (NEHA)* fondé en 1914 par Nicolaas W. Posthumus (1880-1960), un des pionniers de l'histoire économique moderne aux Pays-Bas⁷². Ce dernier souhaite établir une organisation indépendante dédiée aux archives d'histoire sociale, découlant en parti des ressources croissantes de la NEHA et aussi de la préservation d'archives jugées « politiquement indésirable » dans les pays européens alors sous un régime autoritaire⁷³. Grâce au soutien financier de la Centrale, une compagnie d'assurance ayant des liens étroits avec le mouvement sociodémocrate, ce projet prend forme. Mais, ce n'est que pour une courte durée, car la Seconde Guerre mondiale interrompt les opérations de l'IISH, qui mit 10 ans à se remettre de ses conséquences. L'assistance de l'*University of Amsterdam*, de la ville, du fonds Wiedergutmachung et de la fondation Ford lui permet finalement de reprendre ses activités, dès lors orientées davantage sur l'Asie.

Depuis 1979, l'IISH est intégré à la structure de la *Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences (KNAW)* et depuis 1989, il est physiquement réuni au NEHA. À ce jour, le financement de l'IISH provient, d'un côté, de sa propre fondation et, de l'autre, de la KNAW⁷⁴.

d'Amsterdam », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 10, no 10 (1987), p. 9-14. (En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mat_0769-3206_1987_num_10_1_401456).

⁷¹ Site web de l'IISH : <http://socialhistory.org/fr/node/633> (8 juillet 2013).

⁷² Sauf mention du contraire, tout le paragraphe s'appuie sur le site web de l'IISH : <http://socialhistory.org/fr/node/663> (8 juillet 2013).

⁷³ Site web de l'IISH : <http://www.iisg.nl/instfr.php> (8 juillet 2013).

⁷⁴ IISH, *Annual Report 2011*, p. 13 (En ligne : <http://socialhistory.org/fr/annualreports/annual-report-2011>).

Cette dernière académie est responsable de 17 instituts de recherche néerlandais dans le domaine des sciences humaines, sociales et naturelles⁷⁵. À la fin de l'année 2011, la majorité du personnel de l'institut (81 sur 126) est employée par cette académie. Tandis que l'autre part est attachée à sa fondation, soit 34 employés temporaires, 7 permanents, et quelques stagiaires participants à un programme d'acquisition d'expérience de travail⁷⁶. Ses employés se répartissent dans plusieurs départements : direction, soutien à la direction et communication, services internes (dont secrétariat et réception), administration des finances, infrastructure numérique, recherche et publication (chercheurs postdoctoraux, publication, *Historical Sample of the Netherlands*), acquisition des collections et services publics, développement de la collection. Au côté de cette structure institutionnelle bien établie, veille aussi un comité (*Staff Council*) composé de quatre membres élus (président, vice-président, deux secrétaires). Ceux-ci se sont rencontrés cinq fois en 2011⁷⁷.

L'*Academic Advisory Board*, un comité consultatif, conseille également l'IISH sur les questions d'ordre académique et de recherche. Celui-ci est formé de onze professeurs d'université de plusieurs ascendances nationales, tant européennes qu'américaines⁷⁸. Trois d'entre eux participent plus activement à l'IISH à titre de directeur général, de directeur de la recherche et de secrétaire. Ce comité se réunit ponctuellement pour évaluer la production de l'institution et pour formuler des recommandations sur ses activités⁷⁹. Les liens tissés avec la sphère universitaire se cultivent aussi à travers les nombreux projets de doctorat menés et supervisés par le IISH, les stages postdoctoraux, sans oublier les activités de valorisation de la recherche, qui prend autant la forme de colloques que de publications.

Pour la Belgique, ce survol retient le cas de l'Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES), sans doute moins connu que l'Amsab-Institut d'Histoire Sociale consacrée aux mouvements ouvriers socialistes et aux partis de gauche⁸⁰, mais ô combien intéressant par son parcours.

⁷⁵ Site web de la KNAW : <http://www.know.nl/Pages/DEF/27/128.bGFuZz1FTkc.html> (9 juillet 2013).

⁷⁶ IISH, *Annual Report 2011*, p. 15 (En ligne : <http://socialhistory.org/fr/annualreports/annual-report-2011>).

⁷⁷ *Ibid.*, p. 16 (En ligne : <http://socialhistory.org/fr/annualreports/annual-report-2011>).

⁷⁸ Site web de l'IISH : <http://socialhistory.org/fr/about/academic-advisory-board> (9 juillet 2013).

⁷⁹ IISH, *Annual Report 2011*, p. 79 (En ligne : <http://socialhistory.org/fr/annualreports/annual-report-2011>).

⁸⁰ Site web de l'Amsab : http://www.amsab.be/index.php?option=com_content&task=view&id=242&Itemid=39 (9 juillet 2013).

Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES)

3, avenue Montesquieu

B-4101 Seraing, Belgique

Tél. : 32 (0)4 330 84 28 Téléc. : 32 (0)4 330 84 46 Courriel : info@ihoes.be

Site web : www.ihoes.be

Michel Hannotte, historien spécialiste de l'histoire du monde du travail, et René Deprez, autre historien engagé, fondent l'IHOES en 1979. Ce projet aspire à sauvegarder les documents relatifs aux militants, aux associations culturelles et politiques et aux entreprises fermées, mais aussi à contrer l'exode des archives ouvrières wallonnes à l'extérieure de la région⁸¹. L'institut, qui mobilise une équipe de bénévoles, est d'abord envisagé comme un fonds autonome d'histoire économique et sociale au sein de la bibliothèque communale de la Ville de Liège « Les Chiroux ». Mais, une dizaine d'années plus tard, faute de budget, cette implantation dut être abandonnée⁸². L'IHOES s'organise alors en ASBL indépendante et reprend les collections déposées à la bibliothèque communale⁸³. Temporairement installé dans des locaux privés, l'institut est déménagé dans des locaux publics par l'administration communale de Seraing en 1994⁸⁴. Cette même année, l'IHOES est reconnu officiellement par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que Centre d'archives privées et en tant que Service général d'Éducation permanente (décret de 2003)⁸⁵.

Cette reconnaissance de la communauté française belge s'accompagne de ressources financières, dont dépend l'IHOES⁸⁶. En contrepartie, un certain nombre d'analyses et d'études doivent être produites chaque année par l'institut. Celui-ci complète ses revenus par l'exécution de contrats de service, comme la réalisation d'une exposition ou d'autres projets historiques.

⁸¹ Site web de l'IHOES : http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_acteur_preservation_etude_histoire.pdf (9 juillet 2013).

⁸² Sites web de Carhima et de l'IHOES <http://www.carhima.be/IMG/pdf/ihoes.pdf>; <http://www.ihoes.be/historique.php>; http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_acteur_preservation_etude_histoire.pdf (9 juillet 2013).

⁸³ Assimilable à un OSBL, « [l']association sans but lucratif (ASBL) réunit au minimum 3 personnes dans le but de réaliser un objectif non lucratif ». Voir le Portail [www.belgium.be](http://www.belgium.be/fr/economie/entreprise/creation/types_de_societe/ASBL/). Informations et services officiels à l'adresse suivante : http://www.belgium.be/fr/economie/entreprise/creation/types_de_societe/ASBL/ (9 juillet 2013).

⁸⁴ L'organisme s'installe dans l'ancienne maison communale de Jemeppe-sur-Meuse. Comme celle-ci n'a que quelque 200 mètres carrés, la location de trois entrepôts supplémentaires en région liégeoise (1400 mètres carrés) s'impose rapidement. « IHOES (Jemeppe): la mémoire de l'Histoire [Entrevue avec Ludo Bettens, directeur] », *L'info socio-économique*, [6com.be](http://www.6com.be), février 2011 (En ligne : http://www.6com.be/4/dossiers_template.cfm?artID=95078).

⁸⁵ Sites web de l'IHOES et de la Fédération Wallonie-Bruxelles : <http://www.ihoes.be/historique3.php>; <http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/> (9 juillet 2013).

⁸⁶ « IHOES (Jemeppe): la mémoire de l'Histoire », *loc. cit.*

L'IHOES reçoit aussi l'aide de la Région wallonne pour l'emploi de personnel participant à un programme d'aide à l'insertion professionnelle⁸⁷.

L'IHOES poursuit un double objectif. D'une part, elle vise à assurer la préservation des archives du monde du travail et de la condition ouvrière, des mouvements socio-économiques et des idées afférentes. Après une quarantaine d'années d'existence, l'institut a amassé une imposante collection. Outre ses quelque 30 000 livres et brochures, elle possède plusieurs fonds d'archives d'organisations ouvrières, d'associations ou de militants, sans oublier les nombreuses archives audiovisuelles et les autres objets. D'autre part, elle œuvre activement à la valorisation de ce patrimoine documentaire en le mettant à la disposition du public et des chercheurs ainsi qu'en assurant sa diffusion à travers diverses activités culturelles et de recherche, comme des publications, des expositions, des conférences et des colloques⁸⁸. Le fait que l'institut impulse près d'une publication par année depuis 1998 témoigne certes de son dynamisme.

Composée de quatre personnes en 2005, l'équipe de l'IHOES compte actuellement sept employés à temps plein, dont une coordonnatrice administrative, trois historiens et une bibliothécaire qui poursuivent les activités de l'institut conformément aux objectifs d'origine⁸⁹. Quatre d'entre eux se consacrent aussi à l'archivage. L'équipe de l'IHOES entretient par ailleurs des liens étroits avec un réseau d'institutions qui partagent leur intérêt pour le monde du travail. L'institut s'associe avec le Centre d'histoire sociale de Maastricht, il a coopéré avec l'Université de Trêves en plus d'amorcer une politique de collaboration avec le Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT) situé à Roubaix⁹⁰. De plus, certaines activités sont menées conjointement avec d'autres organismes. C'est le cas, par exemple, de l'exposition *Forces murales, un art manifeste. Louis Deltour, Roger Somville, Edmond Dubrunfaut* (2009). À cette occasion, l'IHOES concourt avec la Ville de Liège et l'ASBL Les Musées de Liège.

Aussi fertile en entreprises de conservation des archives du travail et du monde ouvrier, le cas français ne pourrait être passé sous silence⁹¹. Au côté d'initiatives militantes et syndicales, tel

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ Site web de l'IHOES : <http://www.ihoes.be/index2.php> (9 juillet 2013).

⁸⁹ « IHOES (Jemeppe): la mémoire de l'Histoire », *loc. cit.*; Site web de l'IHOES : http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_acteur_preservation_etude_histoire.pdf; <http://www.ihoes.be/historique3.php> (9 juillet 2013).

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Mentionnons, entre autres, l'existence du centre d'archives nantais, le Centre d'histoire du travail, retranscrit du présent examen. Pour son site web, voir : <http://www.cht-nantes.org/> (10 juillet 2013).

l'Institut de Recherches sur l'Histoire du Syndicalisme dans les Enseignements du Second Degré (IRHSES)⁹², la création d'autres organismes est plutôt d'origine gouvernementale. Le Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT) à Roubaix illustre ce dernier cas de figure.

Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT)

78 boulevard du Général-Leclerc
Roubaix, France
ZIP Code : 59057
PO Box: B. P. 405
Tél. : 33 3 20 65 38 00 Téléc. : 33 3 20 65 38 01
Site web : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/>

Le Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT) à Roubaix ouvre ses portes le 11 octobre 1993, 10 ans après la décision gouvernementale de créer des organismes voués à la conservation des archives privées relatives à la mémoire du travail en France. Dépendant du Ministère de la Culture, ce centre délocalisé des Archives nationales amasse les documents privés, à l'inverse de son homologue national orienté sur la conservation de documents publics⁹³. Ainsi, dès son ouverture, des fonds d'archives d'entreprises et de syndicats en partance du site parisien des Archives nationales y sont transférés. Si, à l'origine, la vocation régionale de ce centre d'archives était de mise, le CAMT est devenu un service à compétence nationale depuis le 31 décembre 2006, d'où sa nouvelle domination Archives nationales du monde du travail⁹⁴. À la différence d'autres centres d'archives du travail européens ou américains, leurs fonds d'archives proviennent autant d'entreprises industrielles et commerciales que de syndicats ou d'autres associations⁹⁵.

Sa mission consiste à conserver et à valoriser les archives économiques et sociales d'origine privée qui comportent un intérêt historique pour la mémoire du monde du travail. C'est pourquoi cette organisation s'affirme à la fois comme un centre d'archives et comme un centre culturel, avec des espaces d'exposition et des salles de conférences⁹⁶. Comme cette organisation nationale dépend de l'État, son financement est public et la prise en charge des archives

⁹² Comme l'IRHSES a envoyé 1442 cartons d'archives au CAMT, ce dernier centre a été choisi pour la présente étude. Voir le site web de l'IRHSES : <http://www.irhses.snes.edu/Les-archives-de-l-Irhses.html> (10 juillet 2013).

⁹³ Site web de *Lille Métropole*, « Le centre des archives du monde du travail », 20 juin 2011, http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=1056&art_id=15565 (10 juillet 2013).

⁹⁴ Site web de la CAMT : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/> (10 juillet 2013).

⁹⁵ Pierre Delcambre, « Un centre des archives du monde du travail pour les recherches en sciences de la communication », *Communication & organisation*, vol 10 (1996). En ligne : <http://communicationorganisation.revues.org/3032> (10 juillet 2013).

⁹⁶ *Ibid.*

sélectionnées est gratuite. En outre, sa vocation désormais nationale lui insuffle un nouveau rôle de coordination pour la gestion des archives privées du monde du travail sur l'ensemble du territoire français⁹⁷. En ce sens, il est la référence en la matière. Il coopère ainsi avec d'autres organismes d'archives et de recherche relatifs au thème du travail. Comme on l'a vu, une politique de collaboration est amorcée avec l'IHOES. C'est également le cas avec l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES)⁹⁸.

Au final, nombre d'organisations de conservation et de valorisation des archives du travail se déploient sur le vieux continent, comme l'atteste ce survol de quelques centres et instituts d'archives anglais, néerlandais, belges et français. De fait, la vitalité européenne en matière d'histoire du travail est telle, qu'on y retrouve même l'initiative d'un regroupement d'organisations partageant le même intérêt pour ce thème. En témoigne l'existence de l'*International Association of Labour History* (IALHI)⁹⁹.

4.1.2 Amérique du Nord

La situation des centres de documentation sur l'histoire du travail et des mouvements ouvriers n'est pas moins vivante en Amérique du Nord, du moins aux États-Unis. Pour ce dernier territoire, le document *Labor Archives in the United States and Canada* ne répertorie pas moins de 55 centres de tout acabit collectionnant des archives du monde du travail¹⁰⁰. En comparaison, trois seules organisations canadiennes sont relevées. Comme le cas américain est déjà très bien documenté, il s'agit alors de regarder uniquement les organisations canadiennes.

Le répertoire de la *Labor Archives Roundtable of the Society of American Archivist* prend en considération les fonds et les collections d'archives sur l'histoire du travail, plutôt que se concentrer purement sur les centres d'archives spécialisées en la matière¹⁰¹. C'est pourquoi ce document stipule la BAC, qui détient certes des archives syndicales parmi sa large collection nationale¹⁰². Les deux autres organisations mentionnées sont des centres d'archives universitaires, dont les collections s'avèrent, après examen, à saveur régionale : la collection de la

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ Maurice Braud, « Histoires et archives syndicales », *La lettre de l'IRES*, no 45 (octobre 2000); Site web de l'IRES : <http://www.ires-fr.org/> (11 juillet 2013).

⁹⁹ Site web de la IALHI : <http://www.ialhi.org/> (10 juillet 2013).

¹⁰⁰ Labor Archives Roundtable of the Society of American Archivist, *op. cit.*

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² Site web de la BAC : <http://www.collectionscanada.gc.ca/index-e.html> (11 juillet 2013).

Dalhousie University (en Nouvelle-Écosse) qui porte entre autres sur des unions locales¹⁰³, et la collection de la *University British Columbia Library* traitant aussi de syndicats de la province¹⁰⁴. Aucun des trois organismes canadiens relevés dans le répertoire n'est donc véritablement spécialisé sur les archives du travail et du syndicalisme, bien que leur collection comporte certains fonds d'archives sur ces thèmes. De fait, l'organisation canadienne la plus à propos pour la présente étude est plutôt le *Canadian Committee on Labour History* (Comité canadien sur l'histoire du travail).

Canadian Committee on Labour History (Comité canadien sur l'histoire du travail) (CCLH)

Athabasca University Press
c/o Canadian Committee on Labour History
Athabasca University
Peace Hills Trust Tower
1200, 10011 – 109 Street
Edmonton, AB Canada T5J 3S8
Courriel : alvinf@athabascau.ca
Site web : <http://www.cclh.ca/about.php>

Sous-comité de la *Canadian Historical Association* (CHA/SHC), la création du CCLH est approuvée par une réunion du conseil de cette association en 1972¹⁰⁵. Le CCLH promeut depuis lors les études sur l'histoire du travail et de la classe ouvrière. Bien que rattaché à l'origine au domaine historique, le traitement interdisciplinaire de ces questions est encouragé et s'élargit à ceux de la sociologie, de l'économie et des relations industrielles. Plusieurs moyens de valorisation de l'histoire ouvrière et du travail sont mis en œuvre par ce comité. La publication de livres et de la revue *Labour/Le Travail*, l'octroi de prix finançant des projets de recherche en histoire ouvrière de même que l'organisation de colloques. Si ce comité a participé à l'élaboration d'un portail de recherche de ressources sur l'histoire du travail et de la classe ouvrière – *Working Histories* –¹⁰⁶, il n'a toutefois pas la vocation de centre d'archives.

La gouvernance de cet organisme est d'abord assurée par les membres au moment de l'assemblée générale annuelle. Celle-ci se conjugue à celle de la CHA/SHC. Entre ces réunions

¹⁰³ Site web de la bibliothèque de la *Dalhousie University* :

http://libraries.dal.ca/collections/special_collections/collectionsguide.html (11 juillet 2013).

¹⁰⁴ Site web de la bibliothèque de l'*University British Columbia* : <http://www.library.ubc.ca/spcoll/> (11 juillet 2013).

¹⁰⁵ Donald Wright, « The Canadian Historical Association : A History », *Historical Booklet*, no 62, p. 32 (En ligne : http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/008004/f2/H-62_en.pdf?PHPSESSID=7q3h84n4v9elq7fb6025spqab5). Le site web du CHA/SHC : http://www.cha-shc.ca/en/WhatistheCHA_55/ (11 juillet 2013).

¹⁰⁶ Site web du portail *Working Histories* : <http://www.workinghistories.ca/>

annuelles siège le comité exécutif élu lors de l'assemblée générale, et ce, pour un mandat de deux ans. Son mandat peut se prolonger deux années supplémentaires. Le comité exécutif est formé de six membres, dont les rôles sont bien définis dans la charte de l'organisme. Le président, qui siège à l'assemblée générale annuelle, supervise et rapporte l'ensemble des activités du comité, en plus de le représenter publiquement. Deux vice-présidents assistent et remplacent au besoin le président dans ses fonctions. De plus, un secrétaire a la responsabilité de tenir les minutes du comité et un trésorier, celles des finances de la revue *Labour/Le Travail*, devant être présentées lors de l'assemblée générale. Finalement, un éditeur s'occupe du bon fonctionnement de la revue. Deux autres comités veillent aux autres activités du CCHL : le comité des publications (sauf de la revue) et le comité du Prix Eugene A. Forsey en histoire canadienne du travail et de la classe ouvrière. Ces deux comités regroupent au moins trois personnes élues et déterminent leur président à l'interne; ce dernier est chargé de rapporter leur activité au comité exécutif.

À l'instar de la CHA/SHC, le CCLH est une organisation sans but lucratif¹⁰⁷. Le soutien matériel de l'Université d'Athabaska se remarque entre autres par l'hébergement du comité. Si l'organisation du financement de ce sous-comité est moins bien connue – sans doute issu Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) à l'instar de son association d'attache –, celle de la publication de sa revue l'est beaucoup mieux. Ainsi, l'Université d'Athabaska, la maison d'édition du même établissement, le CRSH et le gouvernement du Canada via le programme d'assistance à la publication soutiennent et subventionnent la revue *Labour/Le Travail* dans ses activités¹⁰⁸.

¹⁰⁷ Sites web du CHA/SHC et du CCLH : http://www.cha-shc.ca/en/WhatistheCHA_55/; <http://www.cclh.ca/about.php> (11 juillet 2013).

¹⁰⁸ Site web de la revue *Labour/Le Travail* : <http://www.lltjournal.ca/index.php/llt> (11 juillet 2013).

4.2 Constats

En définitive, le portrait des centres de recherche et d'archives du travail internationaux appelle plusieurs constatations. Leur origine et leur vocation variées frappent avant tout. Certains organismes voient le jour en raison des besoins de syndicats ou de partis politiques (*TUC Library Collections*, LHASC¹⁰⁹). La création d'autres services d'archives est plutôt impulsée par préoccupations patrimoniales, telles pour l'IHOES, ou académiques, comme pour l'IISH et le CCLH. Ces objectifs ne sont d'ailleurs pas strictement cloisonnés. En effet, les frontières s'avèrent poreuses puisque les missions de ces organismes se transforment et peuvent se conjuguer. Par exemple, la branche militante débouche parfois sur la valorisation d'une mission recherche, comme c'est le cas de la *TUC Library Collections*, qui maintient néanmoins un service d'information aux syndicats.

Par-dessus tout, l'examen souligne la grande variété et le foisonnement de ces centres d'archives et de recherche, gardiens de la mémoire du travail et du syndicalisme en Europe occidentale et aux États-Unis. Faute de temps, seul un petit échantillon a retenu notre attention. Bien d'autres cas auraient pu encore être regardés. Quoi qu'il en soit, la profusion des expériences internationale en la matière explique mal la négligence de telles entreprises en sol canadien et québécois.

Certes, certains projets similaires ont été identifiés pour le Québec, principalement dans les années 1970. Une des premières initiatives du genre est le Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois (RCHTQ) en 1972¹¹⁰. Or, si ces tentatives témoignent de la préoccupation de longue date à l'égard de la sauvegarde et de l'organisation des archives syndicales au Québec¹¹¹, ces entreprises sont restées lettre morte puisqu'elles n'ont jamais engendré un service d'archives thématique sur la question¹¹². Force est de constater la situation encore précaire des archives syndicales au Québec en 2013 vu l'absence d'un service d'archives voué à la préservation de l'histoire du travail. Pourtant, la singularité du syndicalisme québécois

¹⁰⁹ Sans avoir été traité ici, l'Institut de Recherches sur l'Histoire du Syndicalisme dans les Enseignements du Second Degré (IRHSES) et l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES) participent à ce cas de figure. Site web de l'IRHSES et de l'IRES : <http://www.irhses.snes.edu/Les-archives-de-l-Irhses.html>; <http://www.ires-fr.org/institut/presentation-de-linstitut> (12 juillet 2013).

¹¹⁰ André Leblanc, « Tracking the Worker's Past in Quebec », *Archivaria*, no 27 (Hiver 1988-89), p. 25-34; Jacques Rouillard, « La récupération des archives syndicales au Québec », *Archivaria*, no 7 (Hiver 1978), p. 125-130.

¹¹¹ C'est notamment le cas de Robert Demers, « *Les archives syndicales à la FTQ* ». *Rapport d'étape du Service de Recherche et de Documentation de la Fédération des travailleurs du Québec*, 9 septembre 1975.

¹¹² André Leblanc, *loc. cit.*, p. 27.

en Amérique du Nord mériterait qu'on planifie une sauvegarde concertée. À l'instar des organisations européennes et américaines, une expérience analogue devrait être tentée au Québec et qui selon toute vraisemblance, dans l'état actuel des recherches, serait aussi une première au Canada.

Conclusion

Au terme de cette enquête sur le potentiel archivistique des organisations syndicales au Québec, dont l'échantillon représentatif des syndicats et des sections locales affiliés à la FTQ permet de rendre compte, l'enjeu capital de la préservation d'un pan de la mémoire collective se dessine. La situation critique dans laquelle se trouvent les archives des divers types de syndicats québécois, qui, faute de ressources adéquates, doivent se résoudre à se débrouiller seuls avec les moyens dont ils disposent. On constate de nombreux besoins chez ces organisations syndicales. Service de gestion documentaire, service d'information et service de recherche constituent en effet diverses missions que le CHAT entend bien assumer. Tenant compte de la sensibilisation des syndicats et de leur intérêt à collaborer à une telle entreprise, on ne peut que présager une fin heureuse à ce projet qui répond à une lacune criante. Si certains fonds d'archives syndicales sont préservés dans des services d'archives éparpillés, un dépôt centralisé, spécifiquement mandaté pour conserver les archives privées des syndicats et du travail, est encore négligé au Québec. Le portrait dressé des expériences à l'international montre, en outre, la profitabilité et la vitalité de services semblables à ce que veut instaurer le CHAT au Québec. Pour toutes ces raisons, la bienveillance face à la mise sur pied du CHAT ne peut qu'être sollicitée, ne serait-ce qu'en raison de sa vocation à sauvegarder le patrimoine syndical et ouvrier du Québec.

Annexe 1 Liste des répondants

CONSEILS RÉGIONAUX

Conseil régional FTQ métropolitain
Danielle Casara, secrétaire générale
565, boul. Crémazie Est, bureau 2500
Montréal (Québec) H2M 2W2
514-387-3666 # 2504

FÉDÉRATION

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Isabelle Reny, documentaliste
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W2
514-383-8025
ireny@ftq.qc.ca

ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA (AFPC)

Alliance de la Fonction publique du Canada/Québec [bureau régional de Montréal]
Isabelle Renaud, conseillère syndicale
5800, rue Saint-Denis, bureau 1104
Montréal (Québec) H2S 3L5
514-875-7100 poste 306
Télec. : 514-875-8399
Cell. : 514-754-9102
renaudi@psac.com

Syndicat des Étudiant-e-s Employé-e-s de l'UQAM (SÉtuE)
Céline Magontier, secrétaire générale
209 Ste-Catherine Est, Local V-2390
Montréal (Québec) H2X 1L2
(514) 987-3000 poste 3234
secretariat.setue@gmail.com

ALLIANCE INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS DE SCÈNE, DE THÉÂTRE ET DE CINÉMA (AIEST)

IATSE section locale 523, Québec (81 membres)
Rina Campion, secrétaire
2700, rue Jean-Perrin
Québec (Québec) G2C 2S9
rinacampion@hotmail.com
418-575-8015

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES TRAVAILLEURS
ET TRAVAILLEUSES DE L'AÉROSPATIALE (AIMTA)**

AIMTA section locale 712 (4 500 membres)
Jean Valois, secrétaire-archiviste
100 Alexis Nihon
Saint-Laurent (Québec) H4M 2N8
514-332-1912
j.valois@aimta712.org

GUILDE DES MUSICIENS ET MUSICIENNES DU QUÉBEC (GMMQ)

Siège social- Montréal (501 membres)
Mylène Cyr, directrice générale
505, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H2Z 1Y7
(514) 842-2866

LA FRATERNITÉ INTERNATIONALE DES ROUTIERS (TEAMSTERS)

Teamsters-Québec, local 931 (4 539 membres)
Gerry Boutin, président
12100, rue Urgel-Charbonneau # 200
Montréal (Québec) H1B 5X1
gboutin@teamsters931.org

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (SCFP)

Syndicat canadien de la fonction publique, bureau de Rimouski
Yanick Proulx ou Sylvie Ouellet
607-2 St-Germain Est
Rimouski (Québec) G5L 8T7
418-724-9034
yproulx@scfp.qc.ca

SCFP 301 Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal (6 292 membres)
Benoît Vachon, secrétaire du comité de négociation
8455, rue Papineau
Montréal (Québec) H2M 2G2
Cell. : 514-793-9599
bvachon301@hotmail.com

SCFP 375 Syndicat des débardeurs (741 membres)
Raphaël Erkoreka, débardeur et syndic
Montréal (Québec) H1N 3L6
Cell. : 514-462-8513

SCFP 1366 (276 membres)
Gaëtan Gignac, président
C.P. 1718
Val-d'Or (Québec) J9P 5Y9
819-824-6260
919-354-9502

SCFP 1500 (Hydro-Québec métiers) (5 572 membres)
Richard Perrault, président
1010, rue de Liège Est, 3^e étage
Montréal (Québec) H2P 1L2
514-387-1500
rperreault@scfp1500.org

SCFP 1733 Syndicat des Employé(e)s de Soutien de l'Institut Armand-Frappier (SESIAF)
(70 membres)
Roxane L'Abbée, présidente
531, boul. des Prairies
Laval (Québec) H7V 1B7
450-686-5345
syndicat.1733@iap.inrs.ca

SCFP 1751 Syndicat des travailleuses et travailleurs des catégories 2 (paratechnique) & 3
(bureau) de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ) (307
membres)
Pierre Girard, président
525 boulevard Hamel Est, local D24.7
Québec (Québec) G1M 2S8
418-529-9141 poste 6335
Télec. : 418-529-8405
courrier.scfp1751@gmail.com

SCFP 2229 (Cols blancs de Blainville) (57 membres)
Linda Tining, présidente
790, rue de la Mairie
Blainville (Québec) J7C 4K4
450-434-5206 #5411
linda.tining@blainville.ca

SCFP 2326 Syndicat des cols blancs de la ville de Terrebonne (85 membres)
Chantal Riopel, vice-présidente
1284, Boul des Seigneurs
C.P. 94038
Terrebonne (Québec) J6W 5V4
450-961-2001 # 1415
scfp2326@bellnet.ca

SCFP 2589 Syndicat des employés manuels Cols bleus de Sept-Îles (67 membres)
Pascal Langlois, président
601, boul. des Montagnais
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
418-962-0604
Télec. : 418-962-8652
Cell. : 418-409-6141
scfp2589@hotmail.com

SCFP 2815 Syndicat des Employé(e)s de Vidéotron ltée (SEVL-SCFP-2815) (2 848 membres)
Véronique Bock, secrétaire archiviste
2486, rue Jean-Talon Est, bureau # 1
Montréal (Québec) H2E 1W2
(514) 527-4637 # 7

SCFP 2881 (CSSS Dorval, Lachine, Lasalle) (699 membres)
225, De la Présentation
Dorval (Québec) H9S 3L7
www.scfp2881.com

SCFP 2915 Syndicat des employé(e)s manuels de la ville de Baie-Comeau (62 membres)
Éric St-Gelais, président
scfp2915@hotmail.com

SCFP 2960 Syndicat des travailleurs de l'Institut Philippe-Pinel (505 membres)
Sylvain Lemieux, représentant Action/Information
10 905, Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec), H1C 1H1
514-881-3756
Journal2960@hotmail.com

SCFP 3503 (75 membres)
Michèle Legault, secrétaire archiviste
104, rue Lois
Gatineau (Québec) J8Y 3R7
819-776-7660 # 7422
michelelegault@ssss.gouv.qc.ca

SCFP 3993 (Casino du Lac-Leany) (305 membres)
Ginette Bailey, secrétaire archiviste
259 boul. St-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 6T1
819-770-3993
gb3993@gmail.com

SCFP 4475 Syndicat des employés de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (907 membres)

Suzanne Desloges, présidente Relations de travail
1036 Belvédère Sud
Sherbrooke (Québec) J1H 4C4
819-780-2220, poste 45041

SCFP 4483 (Cols blancs de la Ville Rouyn-Noranda) (57 membres)

Thérèse Boulanger, présidente
Frédéric Meijer, trésorier
frederik.meijer@rouyn-noranda.ca; 819 797-7110 # 7383
therese.boulanger@rouyn-noranda.ca; 819 797-7111

SCFP 4546 (14 membres)

Nathalie Rancourt, secrétaire-trésorière
9330, boul. du Centre-Hospitalier, local S-140
Charny (Québec) G6X 1L6

SCFP 5007 [Centre hospitalier de Rivière-du-Loup] (503 membres)

Gilbert Gagnon, président
75, St-Henri, bureau 605
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2A4
rdl5007@hotmail.com

SCFP 5044 Syndicat québécois des employés de TELUS (904 membres)

Diane Gagné, présidente
2, rue St-Germain Est, bureau 606
Rimouski (Québec) G5L 8T7
1-888-724-5044
info@sqet.qc.ca

SCFP 5222 Syndicat des professionnelles et professionnels Laval-Rive-Nord (SPPLRN) (501 membres)

Joël Vincent Cyr, bibliothécaire
6, rue Tassé
Ste-Thérèse (Québec) J7E 1V3
450-434-2006 ou 450-662-7000 (1535)
Cell. : 450-419-1530

SYNDICAT CANADIEN DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER (SCEP)

SCEP [bureau Montréal]
Line Brisson, directrice nationale
545, boul. Crémazie Est, bureau 1101
514 384 9000 poste 2233
lbrisson@scep.ca

SCEP (Bureau Trois-Rivières)
René Gauthier, représentant national
7080, rue Marion, bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G9A 6G4
Cell. : 819*695-3846

Section locale 145 (ancienne Union Typographique Jacques-Cartier) (1292 membres)
Michel Handfield, président
Denis Laflamme
2154, Chemin de Chambly, bureau 220
Longueuil (Québec) J4J 2Y7
450-674-6145
Mhandfield@local145scep.qc.ca
dlaflamme@local145scep.qc.ca

Section locale 8284 [Bell-Canada] (1501 membres)
Richard L'Heureux, président
6866, Jarry Est
Saint-Léonard (Québec) H1P 3C1
514-326-8200
rlheureux@scep8284.org

SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS PROFESSIONNELS-LES ET DE BUREAU - QUÉBEC (SEPB)

SEPB, section locale 225 (12 membres)
Lise Lacombe, secrétaire
P.O. Box 19 Station A
Ottawa (Ontario) K1N 8V1
Tél. : (613) 907-1626
correspondance@cope225sept.ca

SEPB, section locale 574 (2 280 membres)
Alain Dugré, secrétaire-trésorier
565, boul. Crémazie Est, bureau 11100
Montréal (Québec) H2M 2W2
(514) 522-7574
574@sepb.qc.ca

SEPB, section locale 575 (CTC-FTQ) (3 281 membres)
Guy Latour, président SEPB575 et président unité Centre Desjardins de Compensation
1200, avenue Papineau, bureau 250
Montréal (Québec) H2K 4R5
514-522-6511/ 1-800-561-7372
Télé. : 514-527-5759
guy.latour@sepb575.qc.ca

SYNDICAT DES MÉTALLOS

Syndicat des Métallos
Roseline Mongeon, secrétaire du service de l'information
565, boul. Crémazie Est, bureau 51000
Montréal (Québec) H2M 2V8
514-850-2247
rmongeon@metallos.ca

Syndicat des métallos, local 8922 [Syndicat des agentes et agents de sécurité du Québec]
(4091 membres)
Lucie Rochon, présidente
4115, Ontario Est
Montréal (Québec) H1V 1J7
lrochon@uasq8922.org

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LA POSTE (STTP)

STTP [Local de Montréal] (5636 membres)
Duguay Michel, secrétaire-trésorier
565, Crémazie Est, bureau 3100
Montréal (Québec) H2M 2V6
514-593-3953 #225
michel.duguay@sttpmtl.com

STTP (Région de Québec) (1022 membres)
Christian Martel, directeur national
5000, boul. des Gradins, bureau 340
Québec (Québec) G2J 1N3
cmartel@cupw-sttp.or

SYNDICAT NATIONAL DE L'AUTOMOBILE, DE L'AÉROSPATIALE, DU TRANSPORT ET DES AUTRES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU CANADA (TCA)

TCA- Québec [bureau régional]
Martin Lambert, directeur régional
565, boul. Crémazie Est, bureau 10100, 10^e étage
Montréal (Québec) H2M 2W2
514-850-2531
martin.lambert@tca.qc.ca

TCA, section locale 510 (2 418 membres)
Ivan Pellegrini, secrétaire archiviste
601 rue Adoncour, suite 102
Longueuil (Québec) J4G 2M6
450-646-3762
i.pellegrini@tca510.qc.ca

TCA-Québec, section locale 698 (1 940 membres)
Nicolas Lalonde, secrétaire financier
82, Grande-Cote
Boisbriand (Québec) J7G 1C3

TCA-Québec (Bureau Saguenay) [section locale 2004] (469 membres)
Denis Lepage, directeur régional
2679, boul. du Royaume, bureau 120
Jonquière (Québec) G7S 5T1
418-548-7075
denislepage@tca.qc.ca

TCA-Québec, section locale 2889 (516 membres)
Francine Dubois, Secrétaire archiviste
6270 Sanscartier
Laval (Québec) H7H 2X4
514 659-9478
dubois_francine@bell.net

SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE (SQEES-298)

SQEES, section locale 298 (18 931 membres)
Danielle Legault, vice-présidente aux communications et aux questions régionales
565 Crémazie Est, bureau 4300
Montréal (Québec) H2M 2V6
514-723-7072
Télec. : 514-727-2605
d.legault@sqees.ca

TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES UNIS DE L'ALIMENTATION ET DU COMMERCE (TUAC)

TUAC, section locale 500 (11 850 membres)
Antonio Filato, président
1200 boul. Crémazie Est, bureau 100
Montréal (Québec) H2P 3A7

TUAC, section locale 501 (6 808 membres)
Alain Lachaine, président
4850, boul. Métropolitain Est
St-Léonard (Québec) H1S 2Z7
514-725-9525
Cell. : 514-942-6470
alain.lachaine@tuac501.org

TUAC, section locale 503 (4 536 membres)
Louise Lefebvre, présidente
2825, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1P 2H9
louise.lefebvre@tuac503.org

UNION DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DE SERVICE (UES-800)

UES, section locale 800 (13 667 membres)
Raymond Larcher, président
920, rue de Port-Royal Est
Montréal (Québec) H2C 2B3
514-219-5417
r.larcher@ues800.org

UNION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES INDUSTRIELS ET DE SERVICE (UTIS) - FTQ

UES 800- Division UTIS
Claude St-Marseille, vice-président UES 800 et directeur UTIS
20, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H2X 1Z3
(514) 385-1717 # 280
c.stmarseille@ues800.org

Annexe 2 Lettre de présentation envoyée aux syndicats affiliés à la FTQ



Le 13 juin 2013

À TOUS LES AFFILIÉS

Objet : Préserver l'histoire des luttes de votre syndicat – CHAT

Consœurs,
Confrères

Le Bureau de direction et le Conseil général de la FTQ ont été saisis du projet de création d'un Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT). Il s'agit d'une initiative des retraités des syndicats de la FTQ, soutenus par le Rassemblement des syndicalistes à la retraite (RSR) et par le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain (CRFTQMM).

Un tel centre viendra en aide aux organisations syndicales dans le traitement et la préservation de leurs archives. Accaparés par les tâches courantes et pressantes de la vie syndicale, nous ne traitons pas toujours convenablement ces documents et objets témoins de notre histoire.

Le CHAT sollicite votre collaboration pour la réalisation de son étude sur l'état des archives des organisations syndicales québécoises. Il nous demande de répondre au court questionnaire ci-joint avant **le 15 juillet**. Une telle démarche est essentielle à l'obtention par le CHAT de l'agrément officiel de la part de Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ).

C'est la préservation de la mémoire des syndicats québécois, menacée en l'absence d'une intervention concertée. Veiller à la sauvegarde des témoignages documentaires portant sur les luttes livrées par vos syndicats, c'est aussi mieux armer les militants et militantes de demain.

Votre réponse au présent questionnaire s'avère donc cruciale pour faire reconnaître le CHAT et pour lui permettre d'assurer la conservation des archives de vos syndicats et leur diffusion aux générations futures.

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000
Télécopieur : 514 383-8001
www.ftq.qc.ca



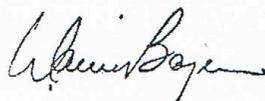
Plusieurs méthodes de réponse à ce court questionnaire s'offrent à vous. Par entrevue téléphonique, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de l'étude :

Rachel Couture, historienne
Centre d'histoire et d'archives du travail
20, boulevard de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H2X 1Z3
☎ : 514 385-1717, poste 230
Télécopieur : 514 844-3872 ✉ chat2012synd@gmail.com

Par courriel, par télécopieur, par la poste aux coordonnées mentionnées ci-dessus.
En ligne; le questionnaire est accessible au lien suivant :
https://docs.google.com/forms/d/1S_rZrYPlp121TLnNjJv8EaJEAwJXka3apKyShfjO2RM/viewform

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et veuillez recevoir, Conscieurs,
Confrères, mes salutations fraternelles.

Le secrétaire général,



Daniel Boyer
DB/AL/do

p.j.(2)

Annexe 3 Questionnaire

Évaluation du potentiel archivistique des organisations syndicales

Le Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) sollicite votre collaboration pour la réalisation de son étude sur les archives des organisations syndicales québécoises. Une telle démarche est essentielle à l'obtention de son agrément officiel. Son projet vise la préservation de la mémoire des syndicats québécois, menacée en l'absence d'une intervention concertée. Le CHAT n'a pas seulement pour objectif de rassembler les archives syndicales; il a aussi pour but de soutenir vos syndicats dans le traitement et la préservation de vos archives. Veiller à la sauvegarde des témoignages documentaires portant sur les luttes livrées par vos syndicats, c'est aussi mieux armer les militants et militantes de demain. Votre réponse au présent questionnaire s'avère donc cruciale pour faire reconnaître le CHAT et pour lui permettre d'assurer la conservation des archives de vos syndicats et leur diffusion aux générations futures.

Veillez faire parvenir vos réponses à ce questionnaire à chat2012synd@gmail.com

I- Identification de l'organisme syndical ou du détenteur d'archives syndicales

a) Nom de l'organisme syndical ou du détenteur d'archives syndicales

b) Nom et titre du répondant

c) Coordonnées. Veuillez indiquer l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel

II- Cadre organisationnel de la gestion des documents

1- Dans le cadre de vos activités, avez-vous accumulé des documents pouvant être considérés comme des documents d'archives? Sont considérés comme archives les documents produits dans le cadre des fonctions de l'organisme syndical, dont la valeur administrative, financière ou juridique est à présent éteinte, mais qui revêtent un intérêt historique ou patrimonial. À titre indicatif, les procès-verbaux, les statuts, les tracts, les photographies constituent quelques exemples de documents d'archives.

- Oui
- Non
- Ne sais pas

2- À votre connaissance, de quelle nature sont les archives actuellement en possession de votre organisme syndical?

- Textes: Statuts, règlements, procès-verbaux, résolutions, ordres du jour, tracts, dossiers d'anciens membres du personnel, actes, mémoires
- Photographies, affiches
- Cassettes audio ou autres documents sonores
- Films, VHS/DVD
- Ne sais pas
- Autre :

3- À quelle époque remontent approximativement les archives se trouvant actuellement dans vos bureaux?

- Avant 1950
- Années 1950-1960
- Années 1970-1980
- Années 1990-2000
- Ne sais pas
- Autre :

4- Votre syndicat actuel a-t-il fait l'objet de fusions depuis 1950?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

4.1- Si oui, qu'est-il advenu des archives des organisations syndicales antérieures? Où sont-elles conservées?

5- Quelle est la quantité estimée des documents d'archives conservés dans votre organisme syndical?

- Un tiroir/une boîte
- Un classeur/ quelques tiroirs ou boîtes
- Un placard/ plusieurs tiroirs ou boîtes
- Une pièce
- Ne sais pas
- Sont éparpillés dans différents bureaux
- Chez d'anciens membres de l'organisme
- Autre :

6- Un membre du personnel de votre organisme syndical est-il officiellement ou officieusement chargé des archives?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

6.1- Si oui, quel poste occupe cette personne?

7- Faites-vous actuellement affaire avec un organisme externe pour la conservation de vos documents d'archives?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

8- Par le passé, les archives de votre organisme syndical ont-elles déjà été versées à un service d'archives ou à une institution publique, tels un cégep, une université, une société d'histoire, un musée ou un centre d'archives nationales?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

8.1- Si oui, précisez le nom de ce service d'archives ou de cette institution.

9- Selon vous, quelle importance devrait-on accorder à la sauvegarde des archives de votre organisme syndical? Sélectionnez une valeur comprise entre 1 (Très important) et 5 (Pas important).

- 1 2 3 4 5
- Très important Pas important

10- Considérez-vous que les archives de votre organisme syndical sont entreposées dans des conditions de conservation adéquates et qu'elles sont gérées de manière satisfaisante?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

10.1- Si non, énumérez certains problèmes auxquels vous êtes confrontés. Par exemple, le manque d'espace (classeurs et disques durs pleins), le classement et le repérage de l'information laborieux, etc.?

11- Avez-vous connaissance de la perte ou de l'égarément des archives de votre organisme à la suite d'un déménagement ou d'une fusion avec un autre syndicat?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

12- Il existe des normes reconnues et efficaces pour une gestion saine des documents d'archives actifs et historiques. Seriez-vous personnellement en faveur de l'instauration d'une politique de gestion documentaire dans votre organisme syndical, dans les sections locales, les syndicats affiliés et à la FTQ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

13- Selon vous, quelles sont les principales raisons qui militent en faveur de la protection de vos archives syndicales?

14- Toujours dans le but de sauvegarder les archives syndicales, connaissez-vous des responsables et militants syndicaux encore en fonction ou à la retraite qui ont conservé des archives syndicales? Le cas échéant, veuillez indiquer leur nom, leur titre et, si possible, leurs coordonnées.

III- Intérêt pour un centre d'archives agréé et pour une offre de service

15- Dans l'éventualité de l'implantation d'un centre d'archives agréé, seriez-vous intéressé à faire un don d'archives ou d'y déposer en tout ou en partie vos documents d'archives?

- Oui
- Non
- Peut-être

16- Dans l'éventualité de la mise en place de services offerts par un centre d'archives agréé, seriez-vous intéressé à vous prévaloir de services pour l'évaluation des besoins, la réalisation de projets et d'outils de gestion?

- Oui
- Non
- Peut-être

16.1- Si oui, cochez le ou les services qui vous intéresseraient parmi les suivants :

- Inventaire des documents et archives
- Classification des documents et archives
- Établissement de règles de conservation
- Numérisation des documents et archives
- Conservation des documents et archives dans un dépôt sécurisé
- Mise en valeur (exposition, historique de l'organisation, etc.)

17- Commentaires et suggestions

Annexe 4 Inventaire des fonds d'archives syndicales